



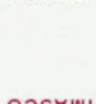

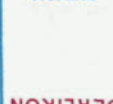

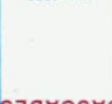

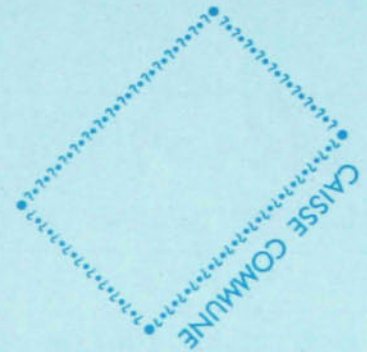







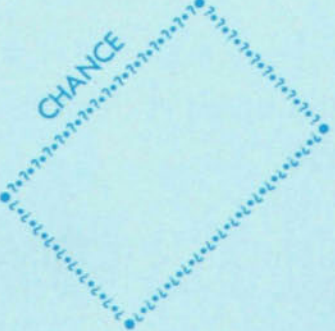






NUMÉRO TOUT EN FRANÇAIS...  
MÊME À L'INTÉRIEUR!

# OUVRIÈRE

 <b>STATIONNEMENT GRATUIT</b> PRIX \$220	 <b>POWER CORP.</b> PRIX \$220	 <b>CHANCE</b> PRIX \$240	 <b>NORTHERN TELECOM</b> PRIX \$220	 <b>IMASCO</b> PRIX \$240	 <b>CHEMIN DE FER S.F.O.</b> PRIX \$200	 <b>OERLIKON</b> PRIX \$260	 <b>AGUEDUC</b> PRIX \$100	 <b>CASCADES</b> PRIX \$260	 <b>ALÉZEN PRISON</b> PRIX \$200	
<b>QUÉBÉCOR</b> PRIX \$200	<b>SOQUEM</b> PRIX \$180							<b>BOMBAR-DIER</b> PRIX \$900	<b>LAVALLIN</b> PRIX \$900	 <b>CAISSE COMMUNE</b> SUIVEZ LES INSTRUCTIONS AU HAUT DE LA CARTE
 <b>CAISSE COMMUNE</b> SUIVEZ LES INSTRUCTIONS AU HAUT DE LA CARTE	<b>MANOIR RICHELIEU</b> PRIX \$180	 <b>CHEMIN DE FER PENNSYLVANIE</b> PRIX \$200	<b>RUE ST-JACQUES</b> PRIX \$220	 <b>CHEMIN DE FER PETIT RÉSEAU</b> PRIX \$200	<h2 style="text-align: center;">PRIVATISATION</h2> <h3 style="text-align: center;">UNE VENTE À L'ENCAN TERMINÉE, L'AUTRE COMMENCE...</h3>	 <b>CHANCE</b>	<b>BAY STREET</b> PRIX \$220	 <b>TAXE VALEUR AJOUTÉE</b> PAYEZ \$75.00		
<b>MINES SALINES</b> PRIX \$180	<b>MAINTIEN A DOMICILE</b> PRIX \$140	 <b>COMPAGNIE D'ÉLECTRICITÉ</b> PRIX \$180	<b>WALL STREET</b> PRIX \$400		<h3 style="text-align: center;">ENTREVUE AVEC LUCIEN COUTURE</h3> <h4 style="text-align: center;">Vocation: syndicaliste</h4>	<b>WALL STREET</b> PRIX \$400	<b>WALL STREET</b> PRIX \$400	<b>RECLAMEZ \$200.00 DE SALAIRE EN PASSANT À</b> 		
<b>POUR UNE VISITE</b> PRIX \$120	<b>QUÉBÉCAIR</b> PRIX \$120	 <b>CHANCE</b>	<b>NORDAIR</b> PRIX \$100	 <b>CHEMIN DE FER READING</b> PRIX \$200	<b>IMPÔT SUR LE REVENU</b> PAYEZ 10% OU \$200	<b>SANTÉ</b> PRIX \$40	 <b>CAISSE COMMUNE</b> SUIVEZ LES INSTRUCTIONS AU HAUT DE LA CARTE	<b>SERVICES SOCIAUX</b> PRIX \$40		

# LE FONDS

## DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)



### LE FONDS *Créateur* D'EMPLOIS

Montréal (514) 285-6400 / Québec (418) 622-3258 / Sans frais 1-800-361-7111 

## NE MANQUEZ PAS EN MARS

- Un dossier sur l'équité salariale
- Un article sur la répression policière

### Des actions au coeur de la vie

Les différentes équipes  
du Centre St-Pierre interviennent  
dans les domaines suivants:

- la famille
- la pastorale
- les communications sociales
- l'action communautaire
- et les services audiovisuels

  
centre  
st-pierre

1212, rue Panet  
Montréal, H2L 2Y7  
(514) 524-3561

# SOMMAIRE

Entrevue 8

**Profession: Menuisier  
Vocation: syndicaliste**

par Josée Gauthier

Échanger avec Lucien Couture de Chicoutimi, c'est non seulement apprendre l'histoire des luttes et des victoires d'hier, mais c'est aussi porter un regard critique sur l'actualité.



Le choc des idées 28

**Les écoles pour élèves  
surdoués: pour ou contre?**

par Denis Grenon et Thérèse Bouffard-Bouchard

Depuis quelques années, certains parents et pédagogues réclament aux commissions scolaires des écoles spéciales ou des services spécifiques pour les enfants doués et talentueux. La controverse est ouverte.

Vos lettres 4

Éditorial  
par l'équipe 5

Le Tour du Québec  
par Jean Forest 7

Québec en couleurs  
par Pierre Viau 12

Chronique insolente  
par Nicole Brais 23

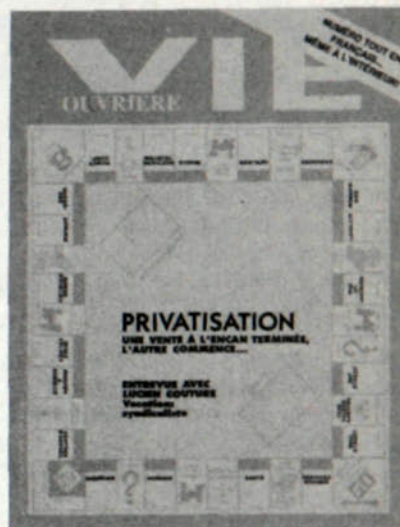
Bande dessinée  
par Vivian Labrie 23

En bref 22

DOSSIER: 13  
**PRIVATISATION:  
UNE VENTE  
À L'ENCAN  
TERMINÉE...  
L'AUTRE  
COMMENCE**

par François Plourde, Josée Gauthier et Jean Robitaille

Les gens qui sont contre la privatisation, à la limite, peuvent accepter la privatisation de l'industrie. Mais les gens qui sont pour la privatisation en général peuvent plus difficilement accepter de ne pas privatiser certaines choses.



En mouvements

**Maison d'Aurore 24**

par Jean Robitaille

Récipiendaire du prix Mgr Joseph Charbonneau, la Maison d'Aurore nous ouvre ses portes.

Vivre en '89

**Une usine à sauver — des emplois à protéger 26**

par Michel Petit

À l'emploi des «Shops Angus» depuis 18 ans, l'auteur nous guide sur les rails parfois sinueux du Canadien Pacifique.

Sur la planète

**Occupation des terres et débrouillardise 32**

par Pierre Fournier

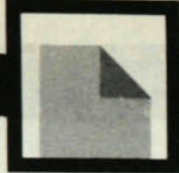
Les habitants d'un bidonville brésilien et un Québécois font bon ménage.

Courants d'églises

**Première prise de position politique 35**

par Gilles Dugal

De plus en plus nombreuses à travailler et vivre au milieu des appauvris, les communautés religieuses du Québec interpellent l'État.



# VOS LETTRES

## À notre député,

Cette lettre de Noël est pour vous remercier de toutes les coupures que vous nous avez faites.

Merci de nous appauvrir davantage en nous coupant sur le partage du logement.

Merci de nous rendre incapables de donner des cadeaux de Noël à nos enfants.

Merci de ne pas nous indexer en janvier 1989.

Merci de baisser le barème d'aide sociale.

Merci de nous autoriser et nous obliger de participer à divers programmes pour nous intégrer au marché du travail en faisant de nous du «cheap labor».

Merci de permettre aux jeunes dépendants de poursuivre leurs parents en justice pour une contribution alimentaire parentale.

Merci pour la «Grande diversion» où les employeurs se verront offrir la conversion de nos prestations en subvention pour couvrir «une partie importante du salaire du prestataire».

Merci de donner une fausse parité aux jeunes de moins de 30 ans.

Merci de manquer de respect envers les droits de la personne, en ce qui concerne les femmes, les familles monoparentales et les jeunes.

Merci de nous permettre de nous positionner et de ne pas voter pour vous l'année prochaine.

Merci de nous obliger à faire un réveillon de Noël au «baloney». «Dinde, rôti, etc...», nous les personnes assistées sociales devons les oublier. Nous n'aurons que des os à gruger».

## Les personnes assistées sociales

**N.B.:** Jésus est né dans une étable,  
La loi 37 ne met rien sur nos tables.

## Moins de préjugés

Je lis tout, même ce qui «semble» moins m'intéresser, et là encore je trouve une information précieuse qui me fait m'ouvrir à des dimensions nouvelles, me permet la confrontation avec d'autres médias et me donne des outils pour réduire des préjugés.

Estelle Brodeur

## Des points de vue différents

La revue me revitalise dans mon action quotidienne. Des articles me font voir des aspects nouveaux, des points de vue différents et développent progressivement mon sens de l'analyse sociale ou religieuse. C'est souvent le point de départ d'échanges avec d'autres qui portent les mêmes interrogations que moi. Merci d'être là.

Pierrette Lalleur, sp.

Bravo pour votre revue qui présente des points de vue différents mais aussi des faits, c'est bon de lire des articles diversifiés, simples. Parfois j'apprécierais qu'on pousse un peu plus loin mais je comprends qu'il faut choisir!

Ghyslaine Lalonde

## Un appui...

Nous tenons à appuyer la revue **Vie Ouvrière** qui est un des seuls périodiques alternatifs qui nous restent au Québec.

Longue vie à la revue et solidarité avec l'équipe de rédaction.

Françoise Gagnon  
pour le Groupe des Soeurs du Bon Conseil  
Chicoutimi

## Une chance de s'instruire

J'apprécie la revue **Vie Ouvrière** car j'en apprends beaucoup. Je n'ai pas eu beaucoup de chance de m'instruire.

J. Oscar Decelle  
Pierrefonds

## Du bien au coeur et à l'âme

Ça me fait du bien au coeur et à l'âme et «pourquoi pas au corps», de lire des entrevues comme celle faite avec les frères Boff (déc. '88) et de mieux saisir «les défis actuels» de la théologie de libération!

Continuez à prendre des risques et à avancer... pour notre avenir à toutes et à tous!!!

France Gendreau  
Témiscouata

## VOLUME XXXVIII - numéro 215

**Vie Ouvrière.** Revue fondée en 1951, publiée en collaboration avec la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), le Mouvement des Travailleurs Chrétiens (MTC) et le Centre de Pastorale en Milieu Ouvrier (CPMO). Ses prises de positions éditoriales n'engagent cependant pas ces organisations. Les articles n'engagent que leur auteur-e.

**Directeur:** Gilles Dugal. **Conseil de direction:** Reynald Labelle, Louise Lafortune, Monique Pellerin, Roger Poirier. **Rédactrice en chef:** Josée Gauthier. **Rédacteur en chef adjoint:** Jean Robitaille. **Conception visuelle, abonnements, tenue de livres:** Yolande Hébert-Azar. **Couverture:** Sylvie Daigle. **Bande dessinée:** Vivian Labrie.

**Comité de rédaction:** Jean-Guy Casaubon, Johanne Léveillée, Isabelle Drolet, Lorraine Guay, Claude Hardy, Raymond Levac, Nicole Brunet, Monique Tremblay, Pierre Vallières.

**Membres des sous-comités, Vivre en '89, En mouvements, Église, International et collaborations régulières:** Luce Bédard, Nicole Brais, Laurier Caron, Jacinthe Chicoine, Martine D'Amours, Josée Desrosiers, Danielle Forest, Jocelyne Gamache, Jocelyn Guillemette, Claude Hardy, Jean-Guy Lacoursière, Diane Lalancette, Henri Lamoureux, Fabien Leboeuf, Lucie Lépine, Michel Marceau, Jean Ménard, Pierre Viau.

**Imprimerie:** Payette et Simms. **Photocomposition:** Tréma Inc. **Distribution:** Diffusion Parallèle, tél: (514) 525-2513. **Parution:** (8 numéros). **Abonnement régulier:** 18\$/an, de soutien 25\$/an, 32\$/deux ans, à l'étranger 23\$. **Parution:** du numéro janvier-février '89 en janvier.

**Références:** Les articles de la revue **Vie Ouvrière** sont répertoriés dans le répertoire analytique d'articles de revues (Points de repère). Dépôt légal à Ottawa et à la Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0229-3803. Courrier de deuxième classe, enregistrement no 0220.

Revue **Vie Ouvrière**, 1212 Panet, Montréal, Qc. H2L 2Y7. Tél: (514) 523-5998.

## Nous ne sommes pas nés pour un petit pain

**A**u moment d'écrire ces lignes ce troisième jour de janvier, l'actualité québécoise pourrait se résumer ainsi: les bureaux d'Alliance-Québec sont incendiés par une main criminelle, des anglophones songent à fonder un parti politique qui aurait des positions plus radicales qu'Alliance-Québec et le premier ministre Robert Bourassa, apeuré par l'effervescence sociale, surseoit à l'adoption des règlements opérationnalisant la loi 178. Les différents acteurs doivent poser des gestes responsables et prononcer des avis respectueux qui nous fassent avancer dans la vie démocratique. Le Québec est à un autre carrefour de son histoire.

L'Accord de libre-échange situe le Québec dans un courant néo-libéral mondial qui priorise l'économie et lui soumet langue et aspirations nationales.

L'Accord du lac Meech nous définit comme société distincte aussi longtemps que nous n'affirmerons pas nos différences culturelles. Nos deux partis politiques québécois partagent la même idéologie particulièrement sur l'économie et les politiques sociales. Avec quelles forces sociales, avec quelles organisations préciserons-nous notre identité québécoise et notre volonté de vivre comme peuple?

### Sur le jugement

Il ne s'agit pas de se montrer déçu du jugement de la Cour Suprême. Instance suprême mandatée pour statuer sur les litiges opposant différents intérêts, la Cour Suprême doit faire justice en garantissant la perpétuation d'un contrat social établi. Le Canada est un État capitaliste où une nation défaite a été intégrée de force. Le jugement demeure fidèle et cohérent avec la mission première de cet organisme du système canadien.

Ce jugement de la Cour Suprême nous rappelle que dans notre société **le droit à la propriété privée passe bien avant les droits collectifs d'une nation opprimée.** La Cour donne une importance démesurée au discours commercial, en tant que droit garanti par la Charte. De plus elle se contredit elle-même.

Certes le jugement renvoie la décision finale au gouvernement québécois. La Cour dit oui au pouvoir de légiférer du gouvernement québécois en matière de langue et reconnaît aussi le droit d'utiliser la clause dérogatoire pour protéger le fait français. Les juges notent qu'en aucun temps les procureurs du Québec n'ont défendu la nécessité de vivre en français au Québec. Devant le manque de perspectives collectives du gouvernement libéral et son peu de volonté politique, nous devons craindre un gouvernement de juges. L'interprétation des chartes donne aux juges un rôle prépondérant. Et leurs jugements à date laissent présager un triste sort aux droits collectifs.

### La loi 178

L'Assemblée nationale a voté quelques heures avant Noël cette loi qui maintient l'affichage unilingue français à l'extérieur et permet l'affichage dans une autre langue à l'intérieur, le français devant avoir la prééminence. Le gouvernement a eu recours à la clause nonobstant qui soustrait cette loi aux poursuites en vertu de la Charte canadienne.

Le Québec est en ébullition depuis l'adoption de cette loi. Une majorité est insatisfaite, 62% des Québécois auraient souhaité le maintien de la loi 101 d'après un sondage Sorecom publié le 24 décembre dernier. Même Royal Orr, président d'Alliance-Québec, se sentait plus à l'aise sous l'administration péquiste. Les choses étaient claires, les orientations de fond bien définies. À partir d'elles, il était possible de négocier un contrat social entre les différentes communautés. La décision de M. Bourassa a détruit la paix linguistique obtenue en '77 par l'adoption de la loi 101, après des années de troubles sociaux. Les uns se sentent trahis, les autres sombrent dans l'insécurité. Et tout ça, pour un droit d'affichage.

### Piqués au vif

La langue d'affichage est importante. Elle témoigne du visage culturel d'un pays. Toutefois elle n'est qu'un aspect de la détermination des Québécois et des

Québécoises d'étudier, de travailler et de vivre en français. Si la réaction populaire est si vive, c'est que la loi 101 nous a donné une dignité comme peuple. Bien des Messieurs Bouchard et des Madames Tremblay au Québec ont dû travailler toute leur vie en anglais et faire leurs emplettes dans des magasins où les commis étaient unilingues anglais. C'est eux dans leur quartier, et bien peu de Mm. et Mmes Thompson de Westmount, qui ont approuvé des gens d'autres cultures. Ils ont touché l'insuffisance des budgets des programmes de français pour que leurs nouveaux voisins puissent travailler dans cette langue. Nous sommes conscients que notre survie est en cause. **Nous ne sommes pas une majorité qui opprime sa minorité. Nous sommes une minorité vouée à l'oubli** si nous ne précisons pas très fermement les paramètres de notre identité.

La réaction est vive aussi parce que c'est la troisième amputation en onze ans que la loi 101 subit. Adoptée en août '77, dès le 13 septembre 1979 la Cour Suprême invalide sept articles de son chapitre III, sur la langue de l'administration et de la justice. Conclusion: l'anglais et le français peuvent être utilisés devant les tribunaux. La deuxième amputation se produit en 1983 par l'article 23 de la Charte des droits et libertés du Canada. Pierre Elliot Trudeau amende dans les faits la loi 101. La Cour Suprême l'a confirmé le 26 juillet '84. C'est la clause Canada plutôt que la clause Québec: les enfants dont un des parents a fait ses études primaires en anglais au Canada pourront fréquenter l'école anglaise.

### Louvolements

Face à ces prises de position spontanées et répétées du peuple québécois (bill 22, loi 63, jugement de la Cour Suprême) nos gouvernements eux ont tous louvoyé et hésité...

Pour favoriser une intégration efficace et harmonieuse des nouveaux arrivants au Québec, il est impérieux de leur offrir des emplois en français. Il est urgent d'établir une politique plus musclée, avec des dents pour faire du français la langue



de travail. Tous nos gouvernements depuis '77, ont craint de le faire de peur d'effaroucher des investisseurs étrangers potentiels. C'est Pierre-Marc Johnson, le péquiste qui a permis à Hyundai de venir s'établir au Québec et d'y faire des affaires en anglais. C'est René Lévesque, un péquiste, qui a permis à M. Bourassa d'élargir la brèche sur la langue d'affichage. Il a permis l'affichage bilingue dans les compagnies de moins de quatre employés, c'est-à-dire la grande majorité des entreprises québécoises (plus de 75%).

S'il y avait une réelle volonté politique de faire du français la langue commune des Québécois et Québécoises de toute origine, il y a longtemps aussi que les services d'éducation et de francisation auraient été améliorés de même que leurs budgets augmentés de manière significative.

C'est maintenant Jacques Parizeau, grand penseur de l'actuelle réforme de l'aide sociale, farouche partisan de l'Accord de libre-échange et sauveur de l'idéologie souverainiste pure et dure, qui dénonce sans retenue son adversaire libéral. Il est amusant d'imaginer quelle aurait été la position d'un Parti québécois au pouvoir, face au jugement de la Cour

Suprême... lui qui s'est toujours refusé à utiliser la clause nonobstant en matière de droit linguistique.

### La communauté anglophone

**Vie Ouvrière** dénonce toute forme de violence contre les organisations légitimes, représentatives de la communauté anglophone comme Alliance-Québec. Nous avons un débat politique à faire, menons-le de manière civilisée et respectueuse. Comme membres de la communauté linguistique majoritaire au pays (le Canada), les Québécois anglophones se sentent brimés dans leur droit d'utiliser leur langue où ils le veulent. S'ils étaient membres d'une communauté linguistique représentant 10.9% d'un état souverain à majorité francophone, cet argument fondrait comme neige au soleil. Et voilà que la question de l'indépendance du Québec resurgit!

### Indépendance?

Nous constatons l'absence actuelle d'une réflexion articulée et d'un discours progressiste sur la question de l'indépendance. **Vie Ouvrière** veut apporter sa contribution pour une réflexion et un débat à refaire. Nous constatons qu'au nom

des droits individuels, des organismes comme la Cour suprême peuvent bloquer toute évolution politique, toute évolution collective. Le pouvoir politique a des responsabilités qu'il ne peut esquiver. Il doit se centrer effectivement sur le bien souverain de la nation.

Rappelons au pouvoir politique que l'oppression linguistique est liée à l'oppression économique et sociale. La loi 101 doit donc être maintenue et renforcée. Une politique du français langue de travail doit être précisée et renforcée, car «le français doit constituer le principal pôle unificateur de la société québécoise, et d'autant qu'elle est plus que jamais appelée à s'ouvrir à la différence».<sup>2</sup>

Divers événements comme le jugement de la Cour Suprême et la loi 178 ont permis à la jeunesse québécoise de se manifester. Des comités de défense de la langue française existent dans une cinquantaine d'écoles secondaires et une dizaine de cégeps. Un Front étudiant pour le Québec français est né la veille de Noël. Comment pouvons-nous articuler ensemble la force de cette jeunesse, la persévérance de la SSJB et la longue pratique des groupes de luttes comme ceux sur le logement ou pour le respect des droits des assistés sociaux? L'Association nationale des étudiants et des étudiantes du Québec (l'ANEQ) qui a une compréhension de classe de la réalité se doit d'être partie prenante de ce débat.

Où, nous devons reprendre le débat sur l'indépendance. Mais nous devons lier libération nationale et libération sociale. Nous devons imaginer un projet politique radical avec et en solidarité avec les classes populaires.

Poser la question de l'indépendance c'est aussi réfléchir aux propos de Pierre Vallières: «Est-ce possible à l'intérieur d'un continent néo-libéral de pratiquer une véritable politique de francisation? Est-ce que les sociétés industrielles modernes permettront un jour l'émancipation de leurs minorités nationales?» ■

par l'équipe

1. M. Brun est doyen de la Faculté de droit de l'Université Laval. **Le Devoir**, 17 décembre '88.

2. Martine D'Amours. Editorial du numéro #208 de **Vie Ouvrière**, mars '88. «Le temps des fréquentations».

N.B. Les permanents de **Vie Ouvrière** ont convoqué, le 11 décembre dernier, un comité de rédaction élargi afin de discuter du thème de l'éditorial du présent numéro.



par JEAN FOREST

## LA PRÉSENCE DES CLOCHARDS DANS LES PETITES VILLES

Le phénomène atteint des proportions accablantes à Montréal mais les victimes de l'itinérance semblent hélas se multiplier un peu partout. À Trois-Rivières, comme le rapporte LA GAZETTE POPULAIRE du mois dernier, on vient d'ouvrir la Maison de la sérénité au 541, rue des Commissaires.

Organisme privé à but non-lucratif, la Maison «veut aider les itinérants, les personnes en difficulté temporaire et sans logis ni nourriture, aussi bien que les ex-délinquants, les ex-drogés, les ex-alcooliques à se prendre en charge et à se réinsérer, à leur rythme dans la société».

Les services sont d'abord destinés aux hommes mais en cas de situation urgente, la Maison pourra accueillir cinq ou six femmes pour une nuit avant de les diriger vers le réseau d'hébergement du Grand Trois-Rivières. Outre les services de base — lit, repas, hygiène, buanderie — le nouvel organisme encourage le sens de l'initiative de chaque bénéficiaire désireux de régler par lui-même ses difficultés. Si ce dernier le souhaite, il pourra bénéficier des services de professionnels pour l'aider dans sa démarche de réinsertion sociale. La devise de la Maison de la sérénité est «Paix, Amour et Joie».

## LE MAC RIVALISE AVEC LES PME

Sous le titre «Grâce au Mouvement Action-Chômage de Trois-Rivières, les chômeurs ont recouvré près d'un million de dollars», LA GAZETTE POPULAIRE DE TROIS-RIVIÈRES rapporte que les conseillers du MAC avec l'aide d'un avocat ont remporté 85% des 111 causes qu'ils ont défendues devant des conseils arbitraux de la Commission de l'emploi et de l'immigration pour un total recouvré de 400 000\$ en faveur des chômeurs.

«C'est donc dire, écrit-on, que l'apport du Mouvement Action-Chômage à l'économie régionale est tout aussi important que celui de bien des PME»... En outre, le MAC se bat pour les 65 ans et plus et pour les personnes travaillant pour leur conjoint, et son personnel tente présentement d'établir un service d'aide à la recherche d'emploi.

Le MAC de Trois-Rivières fête ses dix ans cette année. Il regroupe présentement 325 membres. Son budget annuel est de 40 000\$ et il donne de l'emploi partiel à plus de 14 personnes au cours d'une année.

## RENAISSANCE AMÉRINDIENNE

La plus récente livraison du magazine acadien «Ven'd'est» rapporte le projet d'une Indienne Micmac d'Eel River Bar dans le comté de Restigouche, Margaret Labilloy. Au début des années '70, cette femme chef de bande, a mis sur pied un projet qui dure toujours et qui a pour but de permettre aux traditions amérindiennes de revivre et ainsi de faire échec «à l'indifférence de la culture blanche d'à côté».

«Ça faisait environ 25 ans, rappelle-t-elle, que plus personne n'avait confectionné de raquettes et encore plus longtemps, 50 ans peut-être, que le dernier canot avait été construit. La mémoire s'était éteinte et avec elle tous les travaux d'artisanat que nous faisons».

Avec l'aide d'autres artisans venus de réserves en Gaspésie et de la baie James, plusieurs hommes et femmes se sont mis à réapprendre les techniques oubliées. Et voilà que réapparurent les paniers, mocassins, mitaines, raquettes et canots. Mais il fallait plus, selon Mme Labilloy, et durant cinq ans elle a enseigné la langue micmac aux jeunes indiens qui fréquentaient l'école Reinsborough de Dalhousie. Des raisons de santé l'ont obligée à abandonner pendant quelques années mais elle a repris le travail et il y a actuellement six jeunes

qui suivent ses cours de langue. «Vous savez, dit-elle, nous ne sommes que cinq ou six actuellement à pouvoir converser couramment en langue micmac».

Et la revue de souhaiter en commentaire que l'oeuvre de cette femme si attachée à sa culture se poursuive après elle. Il est intéressant de souligner que ce numéro de «Ven'd'est» est consacré aux artisans et artisanes locaux et que les Indiens de la région n'ont pas été oubliés.

## DE PLUS EN PLUS DE CHAUFFEURES D'AUTOBUS

L'École du routier professionnel du Québec offre maintenant son cours dans la région de la Vieille Capitale mais avec une particularité intéressante toutefois: le cours est conçu spécialement pour les femmes.

Ce sont donc une vingtaine de femmes de la région qui s'initieront à ce métier en consacrant 80 heures à la théorie, 12 heures au laboratoire, 110 heures à la conduite assistée, 400 heures au stage proprement dit plus autant d'heures à l'intégration à l'entreprise.

Et il y a de l'emploi pour toutes ces candidates, affirment les directeurs de cette école. Cette initiative nouvelle est rapportée par le journal LE VANIEROIS de septembre.



Profession: **menuisier**  
Vocation: **syndicaliste**

Une entrevue avec Lucien Couture de Chicoutimi

par JOSÉE GAUTHIER



Après une envolée sans aucune secousse, le petit avion se pose à l'aéroport de Bagotville, au Saguenay. Hospitalier et ponctuel, Lucien Couture attend depuis un bon moment la «journaliste de Montréal». Sans l'avoir jamais vu, ni même sur photo, je le reconnais tout de suite. L'oeil vif de l'ouvrier qui perçoit les injustices à redresser, le pas assuré mais patient du leader qui respecte ses semblables et la fierté qui se dégage de cet être ne trompent pas. Voilà l'homme à interviewer. (Je l'entends déjà s'esclaffer et dire à son épouse, Cécile: «Ça se peut-tu, écrire des affaires de même...calvince de journaliste! Ben sûr qu'elle m'a reconnu, j'étais tout seul dans la salle d'attente!»)

Récemment promu au titre de grand-père, Lucien Couture mérite bien des honneurs. Militant syndical de longue date, il suscite l'admiration et le respect, parfois même à son insu. Ainsi, au Rassemblement du Mouvement des travailleuses et travailleurs chrétiens en septembre dernier, la perspicacité de son intervention sur

le «bénévolat qui enlève des jobs» en a fait réfléchir plusieurs. Présent à l'événement, Claude Hardy, membre du comité de rédaction de **Vie Ouvrière** a découvert en Lucien Couture un «vieux sage» dont le savoir est né d'un quotidien tissé de dénonciations, de mises à pied et de négociations acharnées.

«Un billet pour Chicoutimi, s.v.p. Départ: vendredi, le 25 novembre.» Je tremblais de plaisir à l'idée de partager les souvenirs et confidences du «Michel Chartrand de Chicoutimi». L'émotion aura été de taille: 6.2 sur l'échelle de Richter!

**R**etraité depuis quatre ans du cégep de Chicoutimi, Lucien Couture y retourne fréquemment, à l'heure de la collation. Il y retrouve les techniciens, ses «poteaux» du temps où il faisait du syndicalisme et avec qui il aime à jaser... de syndicalisme! D'une époque où «militant» était synonyme de «permanent», sa vie a été consacrée au syndicalisme. Échanger avec lui, c'est non seulement apprendre l'histoire des luttes et des victoires d'hier, mais c'est aussi porter un regard critique sur l'actualité. A 69 ans, Lucien Couture est une véritable encyclopédie vivante et demeure un conteur dépareillé.

«C'était en 1939, à Jonquière, sur le plan d'Arvida. J'étais dans le syndicat de la construction... Je n'avais pas de discours préparé, je parlais spontanément; de la plateforme d'un camion, j'ai dit: «Ils n'avaient pas d'argent pour nous envoyer à l'école mais maintenant, pour aller nous faire tuer à la guerre, ils en ont. C'est surprenant, ça!» Deux-trois jours après, deux grosses polices montées sont venues me chercher. J'ai dit: «Aie, un instant! Avez-vous un mandat? No speaking French? Ben, écoeurez-moi pas!» Ils me montrent un papier écrit en anglais. «Non, non, non, il faut un papier écrit en français», j'ai dit. Ils sont revenus le lendemain avec une arrestation en français, en bonne et due forme: nuisance à l'effort de guerre.

J'ai été en résidence surveillée et j'ai passé trois jours en cour, ici à Chicoutimi, sans avocat. J'ai dit au juge Letarte, un bonhomme avec les cheveux blancs: «Moi, je suis un illettré, j'ai à peu près une 3e année. Je ne suis pas capable, comme les messieurs en avant qu'on appelle des avocats, de dire la même chose cinq ou six fois de façon différente. Ce que je vais vous dire, je vais le dire rien qu'une fois. Mais je vous demande le privilège de parler le dernier.» Le juge a accepté. J'avais vingt-et-un chefs d'accusation contre moi... Le vendredi après-midi, ç'a été à mon tour de parler. J'ai dit: «Tout ce dont vous m'accusez là, c'est vous autres les coupables, vous autres les responsables. Vous êtes l'élite de la société et vous n'avez pas vu qu'on crevait de faim. Je n'ai pas pu m'épanouir normalement parce qu'il n'y avait pas d'argent. Et là, vous nous dites qu'il y en a de l'argent pour aller nous faire tuer. C'est surprenant ça, pour moi!» J'ai parlé comme ça pendant deux heures. A la fin, le juge s'est levé, est descendu de la tribune puis, m'a donné la main en disant: «Si tous les jeunes pensaient comme toi, t'aurais cent fois raison.» J'ai été acquitté. J'ai toujours su que j'avais raison.

---

### **J'ai été marqué jeune par les injustices**

---

**Vie Ouvrière: D'où vous viennent ce souci de la justice et ce mépris pour le mensonge?**

**Lucien Couture:** Mon père était sellier pour les cultivateurs. Je me souviens qu'un jour, je suis allé avec lui chercher sa paye dans le rang 10 de St-Gédéon, à sept milles de chez nous, en hiver. Au lieu de le payer le samedi soir, à la fin de sa semaine d'ouvrage, le cultivateur l'avait fait revenir le lendemain. Il l'a payé avec une chaudière de dix livres de lard salé jauni. Ç'a été le commencement de ma révolte; j'ai été marqué jeune par les injustices.

À quinze ans, vu que je n'allais pas à l'école, j'ai commencé à lire des livres sur la société pour savoir ce que c'était et comment c'était organisé. J'ai vu où les travailleurs se faisaient avoir... C'est des amis qui me prêtaient ces livres-là. Sans l'être, on passait pour la gang d'intellectuels de Jonquière. C'était un amalgame de Jeunesse indépendante canadienne-française, de Jeunesse ouvrière catho-

que, de Jeunesse étudiante catholique et de Jeunes laurentiens. On faisait jusqu'à de la politique... Je me souviens de la campagne du Bloc populaire<sup>2</sup>; je me suis assis sur la tribune avec l'ancien maire de Montréal, Jean Drapeau, et le riche capitaliste de Montréal, Paul Desmarais. Ils étaient jeunes dans ce temps-là... Passer pour intellectuel quand t'as rien qu'une 3e année, c'est dur! (*Rires*) Mais je n'avais aucun complexe de ça. Au fond, je représentais la mentalité ouvrière. Je n'avais pas d'instruction, mais j'avais de l'éducation sociale et syndicale. J'avais une formation pour me défendre. C'est pour ça que je me sentais plus obligé que les autres. C'était plus fort que moi: aussitôt que je voyais une injustice, je plongeais dedans.

**V.O.: Et c'est comme ça que vous vous êtes retrouvé, un jour, à «plonger» dans les eaux tumultueuses des négociations avec l'Alcan...**

**L.C.:** Comme j'étais secrétaire du Conseil central de Jonquière, secteur construction, j'avais des dossiers qui prouvaient que l'Alcan était responsable de l'extrême pauvreté dans laquelle ses dirigeants avaient tenu la population du Saguenay-Lac St-Jean. C'est pour ça qu'ils ont voulu m'acheter en m'offrant une flotte de camions! À force de lutter, on est finalement allé chercher un million d'argent en rétroactivité de la compagnie Alcan.

---

**C'est ben sûr que les curés ont plus tendance à croire leurs chums qu'un pauvre ouvrier qui arrive en «overall»**

---

**V.O.: On peut difficilement parler des débuts du syndicalisme au Québec sans parler de l'influence du clergé. Avec le recul des années, comment évaluez-vous la situation?**

**L.C.:** Quand on a commencé à faire du syndicalisme, on avait d'un côté, des prêtres qui nous aidaient et de l'autre côté, des prêtres qui nous traitaient de communistes. Je ne leur en veux pas à ces prêtres-là... Suppose qu'on est en grève et que je vais voir le curé de ma paroisse pour lui conter mon histoire. Il va m'écouter, mais son chum le patron, lui, va lui dire que ce n'est pas vrai. Les chums des

curés, c'est les professionnels, l'establishment de la paroisse; généralement, ils ont fait leur séminaire et une partie de leur université ensemble. C'est ben sûr que les curés ont plus tendance à croire leurs chums qu'un pauvre ouvrier qui arrive en «overall».

**V.O.:** Mais dans le fond, est-ce que les «vrais patrons» des curés, ça ne devrait pas être les ouvriers?

**L.C.:** Faut pas leur expliquer ça comme ça. Ils ne comprennent pas... Moi, je me dis: «Une chance que le juge est en haut! (Rires) Lui, il sait ce que je vau et ce que je fais». Mais avec tout ça, ma foi a mûri. Je suis parti d'une foi d'enfant qui pensait qu'un curé, c'était sur un piédestal et que c'était le Bon Dieu sur terre. Dans les combats qu'on a menés, je me suis aperçu que c'était un homme ordinaire avec des chums et des défauts. C'est des amis comme l'abbé Francis Lemay, l'aumônier du Conseil central de Jonquière, qui m'ont ouvert les yeux. Quand le curé de St-Laurent acceptait de se faire payer des messes par le Syndicat international mais refusait celles de la CTCC<sup>3</sup>, parce qu'elle passait pour plus communiste que l'autre, on trouvait ça gros!

**V.O.:** Vous vous êtes à nouveau confronté à l'anti-syndicalisme d'une partie du clergé avec une tentative de syndicalisation des bedeaux, quelques années plus tard.

**L.C.:** Comme mon beau-frère était bedeau, j'ai été un peu mêlé à la chose... Il n'y avait pas un curé qui voulait avoir un bedeau syndiqué. Ils les ont tous «clearés». Le blocage venait de l'évêché. J'ai dit à un curé: «Vous auriez dû dire au monde qui travaille par exemple à l'Alcan, avec de gros salaires, que le bedeau mérite de vivre comme eux autres au lieu de dire que la paroisse était trop pauvre pour s'en payer un. Le monde aurait compris et au lieu d'un 0.10¢ le dimanche, ils auraient mis une piastre, pour le payer. Après tout, un bedeau, ça travaille quinze heures par jour et ça n'a même pas de dimanche». Y a ben de l'ouvrage à faire auprès des curés, surtout des anciens, pour leur faire comprendre la vie d'aujourd'hui et le syndicalisme. Faut faire de l'éducation.

**V.O.:** À cause de votre syndicalisme, vous avez été pénalisé pendant quel-



Une retraite bien méritée pour Cécile et Lucien Couture.

**ques années. On vous avait mis en quelle sorte sur une liste noire, ce qui vous empêchait de travailler dans la construction. Vous vous êtes donc exilé à Montréal, chez les Soeurs Grises, de 1951 à 1958.**

**L.C.:** Sans y avoir établi le syndicat, j'ai réussi à emmener Mgr Léger jusque dans le couvent pour lui montrer des injustices. Ça a changé des choses pour les travailleurs qui en parlent encore aujourd'hui et m'en gardent reconnaissance. Sept ans plus tard, on est revenu à Chicoutimi et j'ai travaillé comme premier menuisier au Séminaire.

Fonder un syndicat dans un séminaire, c'était tout un défi à relever. On nous disait: «On vous paye pas cher, mais on vous donne ben des faveurs.» J'avais au contraire découvert qu'on profitait de nous autres: sur les feuilles de subventions du gouvernement, mon salaire, par exemple, était de tant et ils ne m'en donnaient rien que la moitié. Ils gardaient le reste sous prétexte d'administration. Quand on est menuisier, on entre dans tous les départements et un papier qui nous tombe sur la main, on le lit, hein? (Rires) Mais les gens se méfiaient de moi parce que

j'arrivais de Montréal; ils avaient peur que je les vende. Il y a eu trois présidents avant moi, à peine un an chacun et il y a eu là-dedans des opportunistes qui se sont servi du syndicat pour se faire mieux payer. Moi, j'ai toujours été là pour servir, pas pour être servi. Ç'a toujours été mon principe. Il faut croire que ça réussit parce qu'avec trois autres gars, j'ai été congédié pendant six mois, à cause de notre syndicalisme!

**V.O.:** Et un jour, le séminaire de Chicoutimi est devenu un cégep. Vous avez alors été président provincial et régional du secteur soutien — cégep pendant plusieurs années. Quel est votre souvenir de la plus grande victoire?

**L.C.:** Le principal combat, ç'a été en '72, pour l'indexation des salaires. On avait vraiment le gouvernement contre nous autres comme on l'a eu plus tard, du temps du P.Q. En passant je ne lui ferais pas de monument à René Lévesque, moi; il m'a trop écoeuré, à la télévision, en disant qu'on était ben gras nourris dans le secteur public et qu'on en avait trop. Depuis ce temps-là, il y a des péquistes qui

renient le mouvement syndical... Mais pour revenir à '72, je me souviens d'avoir pleuré. C'était au motel Universel de Ste-Foy pendant les grosses instances du Front commun CSN-FTQ-CEQ. Il fallait donner nos orientations sur la grève. Décider de sortir en grève, c'est pénible parce que tu représentes du monde qui a de la misère à vivre et que ça va être dur pour eux-autres. Ah, j'en ai souffert un temps!

### **Privatisation, sous-traitance et bénévolat, attention!**

**V.O.:** La preuve en est bien faite, vous vous préoccupez toujours du «petit monde» et des droits des travailleurs. Qu'est-ce qui pourrait actuellement, selon vous mettre en péril certains acquis?

**L.C.:** La privatisation, la sous-traitance et le bénévolat. La privatisation, c'est pour arriver à avoir tout du monde au salaire minimum. Ben sûr que ça coûte moins cher mais c'est pas de même que la société doit fonctionner. Le gars qui gagne 11\$ de l'heure, il doit payer de l'impôt au gouvernement et il achète plus de biens que le gars qui est sur le salaire minimum. Ça fait tourner la roue de l'économie et ça rapporte à tout le monde. Je ne comprends pas le gouvernement de vouloir tout privatiser. Quand tu vois une industrie faire faillite et disparaître, puis que le gouvernement donne des subventions pour la repartir sous un autre nom, c'est dangereux ça. Ça paye juste le salaire minimum et ça fait perdre des droits acquis comme les conditions de travail et les conventions collectives.

Et le bénévolat dans tout ça? Vois-tu, dans l'ancien temps, quand la grange d'un cultivateur passait au feu, tout le monde allait l'aider à la rebâtir; il n'y avait pas de main-d'oeuvre spécialisée pour le faire. Mais aujourd'hui, le bénévolat, c'est encore l'establishment qui a établi ça: des petites madames qui se vantent de faire du bénévolat. Quand je suis allé à l'hôpital, il y en a deux qui sont venues prendre soin de moi. Mais, elles ôtent la job à des aide-infirmières. J'en ai parlé à l'une des deux et au président du syndicat qui m'a dit qu'ils avaient perdu à peu près 50% des postes à cause de ces petites madames-là qui s'offrent à travailler pour rien. Ça vient enlever des jobs, surtout dans les hôpitaux; sans s'en rendre

compte et pensant bien faire, il y a des bénévoles qui nuisent aux travailleurs.

On dirait qu'on assiste au recommencement de la syndicalisation! Mais là, c'est plus dur parce que les boss sont plus avertis maintenant. Anciennement, du coup que t'avais la majorité de cartes signées, tu faisais une demande d'accréditation puis, ils ne pouvaient plus «revirer». Aujourd'hui, dès qu'ils ont connaissance qu'il se signe une carte, le gars est dehors.

**V.O.:** Et aux syndicalistes d'aujourd'hui, quelles questions aimeriez-vous poser?

**L.C.:** Je voudrais savoir leur degré d'engagement dans la société et dans le syndicalisme. Mon engagement, moi, il était à 100%. C'est peut-être ce qui fait défaut aujourd'hui, il y a une certaine tiédeur chez des syndiqués. Ils y croient, mais pas pour les principes; il y en a même qui visent des jobs de «boss». Il y en a qui parlent bien parce qu'ils veulent devenir importants pour que les patrons les emmènent de leur bord. Quand t'es sincère, c'est pas toujours si impressionnant que quand tu dis n'importe quoi pour te faire une job là-dedans.

Avant, il y avait deux classes dans la société: l'establishment et le monde ordinaire. On a fondé des syndicats et pour certains, c'est devenu une troisième classe: l'establishment, les syndiqués ben organisés et les pauvres. Il y a des syndiqués ben organisés qui commencent à regarder les pauvres comme des embaras dans la société. On dirait qu'en devenant plus indépendants de fortune, ils considèrent que le combat pour une société plus juste, ce n'est plus leur affaire.

**V.O.:** Comment expliquer que vous n'ayez jamais fait de votre vocation, le syndicalisme, une profession payée?

**L.C.:** On m'a offert de devenir permanent syndical, mais je n'ai jamais osé à cause de mon handicap en écriture de textes. Je n'en ai pas de regrets. Un gars comme moi a plus de crédibilité dans le monde ouvrier qu'un permanent. Je défends rien, moi, même pas mon poste de président.

### **Hommage à Marcel Pepin**

**V.O.:** Avec toute votre expérience, à quoi ressemble un «bon syndicaliste»?

**L.C.:** C'est un gars qui est capable de voir que la politique ne mène à rien. Ce n'est pas les partis politiques qui vont sauver la classe ouvrière; ils défendent tout le temps les gros. C'est le syndicalisme, le rassemblement du monde et l'union des idées qui vont sauver la classe populaire. Un bon syndicaliste, c'est aussi quelqu'un de juste et d'honnête. Quand tu dis la vérité, tu peux pas te tromper ben gros!

Des personnages publics que j'ai admirés? C'est sûr que ma mère passe en premier, mais en dehors d'elle, je dirais Gérard Picard, un président de centrale du temps de la CTCC, un gars ben correct. J'ai aussi ben aimé Jean Marchand quand il était à la CSN et qu'il débattait des griefs devant les avocats. Par après, il m'a déçu... Mais dans le fond, c'est Marcel Pepin, le gars qui m'a le plus impressionné. Une nuit, je l'ai vu passer sept ministres, un après l'autre: quand le ministre devenait trop embarrassé, il partait faire un tour et en envoyait un autre. Il fallait que Pepin recommence à tout expliquer la fameuse question de l'indexation des salaires. D'une patience et d'une force extraordinaires, ce gars-là! Il ne déroge jamais de son orientation, toujours la même philosophie.

**V.O.:** Quand on parle des plus grandes victoires du monde ouvrier au Québec, vous pensez à quoi?

**L.C.:** À toutes les lois sociales pour lesquelles le mouvement syndical s'est longuement battu pour protéger les moins bien nantis: l'assurance-chômage, le bien-être social, l'assurance-maladie.

**V.O.:** Personnellement, de quoi êtes-vous le plus fier?

**L.C.:** D'être syndicaliste depuis l'âge de dix-sept ans. Je ne prendrai jamais ma retraite du syndicalisme: l'injustice sociale, l'inégalité des classes et le malheur du monde ordinaire, ça me fera toujours mal. ■

<sup>1</sup> Grâce à **Vie Ouvrière**, l'auteure aura vécu le tremblement de terre du 25 novembre '88... en direct de Chicoutimi!

<sup>2</sup> Bloc populaire canadien: parti politique anti-conscription (1942) dont l'aile québécoise a été dirigée par André Laurendeau.

<sup>3</sup> CTCC: Confédération des travailleurs catholiques du Canada — ancêtre de la CSN.

## L'HIVER: VAUT MIEUX PAS Y PENSER

**Ah, que l'hiver tarde à passer quand on le passe à la fenêtre, avec des «si» et des «peut-être» et des «il vaut mieux pas y penser»**  
*Chanson québécoise*

L'hiver, on aime ou on n'aime pas. Mais pour tous, il tarde à passer, surtout en février. Depuis novembre déjà, la télé, les journaux et les panneaux-réclame agressent notre réservoir d'énergie et de résistance au froid avec les mille et une plages des Caraïbes, en passant par la Floride. «Club Med, 15 secondes... Imaginez une semaine!» «Une plage à votre portée». La météo télévisée s'en mêle: Mont-Laurier et Gaspé ont droit aux mêmes honneurs que la Barbade, Miami et Cancun... avec un moins en plus!

Comment passer l'hiver? Les plus fortunés se payent leurs escapades dans le Sud. D'autres consultent, calculent, se déclarent aptes à l'endettement et partent à leur tour. Puis, il y a tous les autres qui restent avec des «vaut mieux pas y penser».

Parmi ceux-ci, il y a les habitués, mais aussi de nombreux immigrant-e-s et réfugié-e-s qui doivent affronter le premier ou le second hiver québécois. Dans un local d'un organisme d'accueil inter-ethnique, une affiche attire la curiosité: **«Soirée d'information sur l'hiver: Qu'est-ce que l'hiver? Comment s'habiller? Comment s'alimenter? Les loisirs?»** Un après-midi de novembre, nous y avons rencontré quatre personnes. Deux d'entre elles se rappellent leur premier hiver, l'an

passé. Les deux autres en ont entendu parlé.

*Ruth (Nicaragua), au Québec depuis juin 1988*

«On m'a raconté que l'hiver est horrible, que les pieds te gèlent, qu'il ne faut pas sortir. Alors je me prépare mentalement. Je me dis que je ne dois pas avoir peur. De toute façon, il faudra bien que je sorte faire l'épicerie. Je pense que ce sera plus dur pour mes enfants qui vont à l'école.

Mais dans la maison, il fait déjà tellement chaud, on ne peut pas régler le chauffage. J'étouffe là-dedans. On ouvre la fenêtre, et on gèle aussitôt.

Des loisirs en hiver? Je ne sais pas. De toute façon, je n'ai pas le temps. Il y a quatre enfants à la maison. Les mardi et jeudi après-midi, je vais suivre des cours de français, à Cartierville. Mais je veux apprendre à patiner».

*Mario (Guatemala), au Québec depuis avril 1988*

«J'ai une famille de trois enfants. Nous avons très peu d'amis ici. Quelqu'un a dit à ma femme qu'il faut manger plus de sucre et prendre des vitamines C. Au Guatemala, j'ai travaillé cinq ans pour une compagnie d'exportation de viande. J'étais toujours dans l'entre-pôt frigorifique. C'est, peut-être, une bonne préparation. On va voir».

*Charles (Zaire), au Québec depuis septembre 1987*

«Ma femme et moi, on a commencé à entendre parler de l'hiver, un mois après notre arrivée. On ne savait rien. La première neige est tombée. C'était beau. On regardait, on est allé la toucher. Puis le vrai froid est arrivé, vers la mi-décembre. On a eu très peur. On se demandait combien de temps ça va durer. Arrivera-t-on à supporter cela? Si c'est comme ça pendant un mois, c'est l'enfer ici! Puis quand la température montait un peu, la peur baissait.

On sortait peu. Dehors, les oreilles, ça fait tellement mal! Quand on avait un peu d'argent, on allait à un cinéma relié directement au métro. Grâce à une organisation inter-ethnique, nous avons été jumelés à une famille québécoise. Nous sommes devenus des amis. Ils nous ont aidés à nous adapter. Ils nous ont donné beaucoup de conseils: comment se protéger les pieds, la tête, comment faire de l'humidité avec des plats d'eau placés près des calorifères. Respirer dans une maison où l'air est sec, quel problème! On a mal à la tête, la gorge pique.

Je souhaite à toute personne qui arrive ici de fréquenter un centre communautaire... l'hiver aussi. Ça a été tellement essentiel pour nous. Quand on arrive dans un nouveau pays, les habitudes, les coutumes, la nourriture, le climat, tout est changé. Alors, on se sent ridicule et on perd confiance.

Il faut sortir, bâtir des relations d'amitié, faire des contacts avec le monde extérieur, donner un coup de main dans une organisation,

bref reprendre confiance.

Beau temps, mauvais temps, tous les matins, j'allais au comité inter-ethnique. Ça m'a habitué aux petits côtés ennuyeux de l'hiver. Par exemple, toujours prévoir apporter un petit sac avec des souliers dedans!»

*Ocarina (Venezuela) au Québec depuis juin 1987*

«Tout le monde m'avait prévenue: l'hiver sera dur. Alors je me suis dit: je suis forte, la déprime faut pas, il faut que je m'adapte vite, vite.

Bien sûr, il faut bien s'habiller, bien se nourrir, avoir des loisirs. Comment faire avec un revenu de BS et quand on a moins de trente ans? Où acheter un bon vêtement chaud, le moins cher possible?

On se communique les adresses de magasins de linge usagé des rues Saint-Laurent et Jean-Talon; on s'informe sur les bazars. L'air est sec, on respire mal à la maison. Bon, je n'ai pas les moyens d'acheter un humidificateur. Alors, je remplis le bain d'eau très chaude. Ça aide.

Beaucoup parmi nous disent avoir des maux de tête tout l'hiver. Mais ils restent toujours à la maison, ils ne sortent pas l'hiver. Il faut aller dehors, marcher, patiner même si on le fait tout croche, au début.

Au fond, il faut surmonter la peur. Avoir beaucoup d'imagination et de créativité pour affronter les coûts financiers de l'hiver avec des revenus très faibles. Seul, c'est impossible. Avec d'autres, on peut passer au travers».

PIERRE VIAU

# PRIVATISATION:

## Une vente à l'encan terminée... l'autre commence!

« **A**rrivent un nouveau gouvernement et une pensée différente. Ça, c'est extrêmement important. Le gouvernement ne pense pas de la même façon et, devant certains événements, ne réagit pas de la même façon, parce que ce ne sont pas les mêmes «atomes» qui pensent! La privatisation au niveau de l'industrie (et des sociétés d'État) c'est une chose. Mais tu ne peux pas appliquer la philosophie pro-privatisation sectoriellement. C'est une mentalité plus gourmande que ça. Les gens qui sont contre la privatisation, à la limite, peuvent accepter la privatisation de l'industrie. Mais les gens qui sont pour la privatisation en général peuvent plus difficilement accepter de ne pas privatiser certaines choses».

Richard Dufour qui entra au ministère de la santé en 1962 et fut sous-ministre adjoint au Ministère des Affaires sociales de 1976 à 1982 sous les ministres Forget, Lazure et Johnson. Extrait d'une entrevue réalisée par Yves Vailancourt en 1987 dans le cadre d'une étude sur la privatisation.

Dossier préparé par François Plourde, Josée Gauthier et Jean Robitaille.

# Fin de l'encan ou le permis déchiré

par FRANÇOIS PLOURDE

«Fin de l'encan» annonçait dernièrement M. Pierre Fortier, ministre responsable à la privatisation. L'annonce est tombée à plat. Il semble bien que ça n'excite plus grand monde de savoir si on vend ou pas. Et j'en suis... À quoi ça sert un «char» quand on a déchiré son permis de conduire?

**E**n fait, dans les circonstances, le problème n'était pas tant la vente des sociétés d'État. Il remonte plutôt au jour où l'on a modifié le mandat de ces sociétés en les enjoignant de se comporter comme n'importe quelle autre entreprise. Dès lors, c'est la raison même de leur existence qu'on remettait en question. Nullement isolée, cette décision s'inscrit dans une volonté plus globale du gouvernement de laisser au seul libre-marché le soin d'orienter le développement économique.

## Assez fortes pour se passer de l'État...

Plusieurs ont bondi quand il a été question, au début du mandat du parti Libéral, de privatiser nombre de sociétés commerciales et industrielles sous contrôle public. Et j'en suis.

Dans le document d'orientation sur la question<sup>1</sup>, le gouvernement Libéral énonçait principalement deux motifs pour vendre. Les sociétés d'État héritées de la révolution tranquille auraient, pour certaines, accompli la tâche pour laquelle

elles avaient été créées, et pour d'autres, échoué à la remplir. Dans les deux cas l'État n'a plus à les conserver. En général, les entreprises privées québécoises seraient maintenant assez fortes pour se passer de l'État: place donc!

Et aujourd'hui la «job» est terminée: le vendable est vendu. Déprimant? Ça dépend de quoi on parle. Pour un gouvernement, une société publique commerciale ou industrielle, c'est un outil. Un outil pour augmenter l'investissement dans l'économie. Ou pour développer un secteur d'avenir qui serait inexistant dans l'actuelle structure industrielle. Pour favoriser la recherche dans des domaines précis, bref pour modifier l'état de l'industrie ou de l'économie. C'est l'outil d'une politique économique. Mais ça peut être aussi une coquille vide si on se refuse à gérer ce qui fait de l'outil un instrument puissant: sa capacité d'agir sur l'investissement.

On l'avait bien compris depuis la «révolution tranquille», surtout sous le P.Q. On l'avait compris de façon un peu particulière cependant. Pour Parizeau en effet les choses étaient claires: on n'a pas de grosses sociétés (25 sociétés Bombardier disait-il en 1967), alors il faut les créer. Ce n'était pas tout à fait une répétition du slogan «ce qui est bon pour GM est bon pour l'Amérique», mais il y avait des airs de famille évidents. Ce n'est donc pas l'investissement qu'on a cherché à pousser et à orienter, mais la montée de grosses com-

## QUELLE POLITIQUE ÉCONOMIQUE?

La Commission MacDonald a très bien posé la question par rapport à la politique économique:

«La question n'est pas de savoir si un pays devrait avoir une politique industrielle. Par dessein ou par négligence, un pays aura toujours une politique industrielle quelconque. La seule question pertinente est de savoir jusqu'à quel point une politique industrielle devrait soutenir certains secteurs plutôt que d'autres. Le gouvernement devrait-il s'efforcer d'être neutre (...)? Ou devrait-il tenter de définir et promouvoir les activités industrielles pour lesquelles le pays détient, ou devrait détenir un avantage comparatif?»

Une fois posée la question, c'est la réponse qui est importante. Celle de la Commission:

«Tant que nous n'aurons pas acquis une plus grande confiance dans la faisabilité et la pertinence d'une politique industrielle discutée (...) la présente Commission recommande que le Canada s'en remette pour l'essentiel aux forces du marché, pour ce qui est de la répartition des ressources humaines, financières et naturelles du pays».

Rapport de la Commission McDonald, tome II, p 201.

pagnies qu'on a épaulé. Nuance...

M'enfin, comme dit si bien Gaston La-gaffe, le Québec s'est tout de même mis sur la map. Les sociétés publiques étaient l'outil d'une politique. Peut-être pas la meilleure, mais au moins elle était active. (Bâtir le Québec et le virage technologique; ça vous rappelle quelque chose?)

C'est ensuite que ça se gâte. Bien avant les privatisations. D'abord la récession. Cruelle découverte: le Québec est plus vulnérable qu'on le croyait. Des défis majeurs l'attendent, un ajustement s'impose. Comment réaliser ces ajustements? C'est toute la question. Sous le P.Q. on piétine. Les réponses sont loin d'être évidentes. Puis, victoire de Bourassa. La réponse est plus simple: depuis le XIXe siècle c'est toujours la même, quand ça va mal, laisser faire. En fait c'est la commission MacDonald qui atterrissait dans le paysage politique du Québec (voir encadré).

Donc, rendu en 1986, le gouvernement Libéral avait un peu raison face aux privatisations: puisqu'il n'y avait plus de politique structurelle, puisque le gouvernement avait déjà ordonné à ses sociétés d'État de se comporter comme des entreprises privées, puisqu'il refusait ainsi de prioriser l'investissement public sur certains secteurs, à quoi pouvait bien servir les sociétés publiques?

### Quel dynamisme!

S'il avait voulu, elles (ou d'autres) auraient pu servir à redresser le chétif investissement au Québec, pardi! Car c'est fou



le retard qu'on a pris. Bien sûr on nous chante sur tous les tons «l'entrepreneurship dynamique» du Québec. Mais le bilan, c'est encore dans le DEVOIR ÉCONOMIQUE qu'on le retrouve le mieux et le plus succinctement résumé<sup>2</sup>. L'écart entre le taux de chômage ontarien et québécois: 2.5% en 1980, 3.7% en 1985, 4.0% en 1987 et 4.4% en 1988. Ouais, c'est pétaillant de dynamisme l'entrepreneurship québécois.

Et ce n'est pas sur les investissements étrangers qu'il faudra compter (comme ce fut trop souvent le cas) pour venir boucher le trou: des 33\$ milliards et demi environ d'investissements<sup>3</sup> étrangers au Canada en 1986, 26\$ milliards étaient des placements de portefeuille contre seulement 7,5\$ milliards d'investissements directs. On importe plus de dette que de capital-action<sup>3</sup>. Et sur l'investissement direct, combien pour le Québec? À peine 13,2% au Québec contre 59,7% en Ontario. Pétante d'attrait et de dynamisme l'économie québécoise!

«Finis l'encan». Le gouvernement du Québec a vendu quelques sociétés publiques, en a conservé d'autres. Bon. Après tout, la véritable privatisation, ce n'est pas lorsque l'État a vendu son «char» qu'elle a eu lieu. C'est quand il a décidé de déchirer son permis de conduire. ■

## LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT AU QUÉBEC

dans Interventions économiques

\*«On oublie facilement que ce sont les carences du secteur privé, et l'incapacité du système de libre entreprise de régler les problèmes économiques fondamentaux qui ont provoqué la rentrée en scène de l'État». (p. 173)

\*«D'une part, le gouvernement profite de la situation pour éponger une partie de son déficit à court terme. D'autre part, les entreprises d'État sont des cibles de choix pour nos entrepreneurs locaux qui, malgré une conjoncture socio-politique favorable et un climat de confiance qu'ils qualifient eux-mêmes d'exceptionnels, n'ont apparemment pas le goût de risquer leurs capitaux dans de nouveaux investissements productifs, ce qui aurait un impact beaucoup plus positif sur le développement de l'économie du Québec. Ils préfèrent en effet racheter des entreprises dont l'État a déjà dans une large mesure assuré les risques». (pp 173-174)

P. Fournier, *Interventions économiques*, no 18

1. Gouvernement du Québec, «Privatisation de sociétés d'État. Orientations et perspectives» Québec, février 1986.
2. LE DEVOIR ÉCONOMIQUE, déc. 1988, p. 12.
3. Un placement de portefeuille, c'est un simple placement financier: par exemple un achat d'obligations du Canada, qui finance la dette du gouvernement fédéral. Un investissement direct par contre représente un investissement dans une entreprise réelle. La forme de ce dernier investissement c'est le capital-action, c'est-à-dire une part de la propriété de cette entreprise.

# La maladie de privatiser

par JOSÉE GAUTHIER

Norbert Rodrigue est bien connu des milieux syndicaux. Ancien président de la CSN, il y est actuellement conseiller en formation. Mais c'est surtout à titre d'ex-commissaire de la Commission Rochon<sup>1</sup> que **Vie Ouvrière** a voulu recueillir ses propos au sujet de la privatisation des services sociaux et de santé.

« **A**près avoir regardé l'ensemble des caractéristiques des HMO (voir encadré), la Commission n'a pas retenu la formule... Comme les

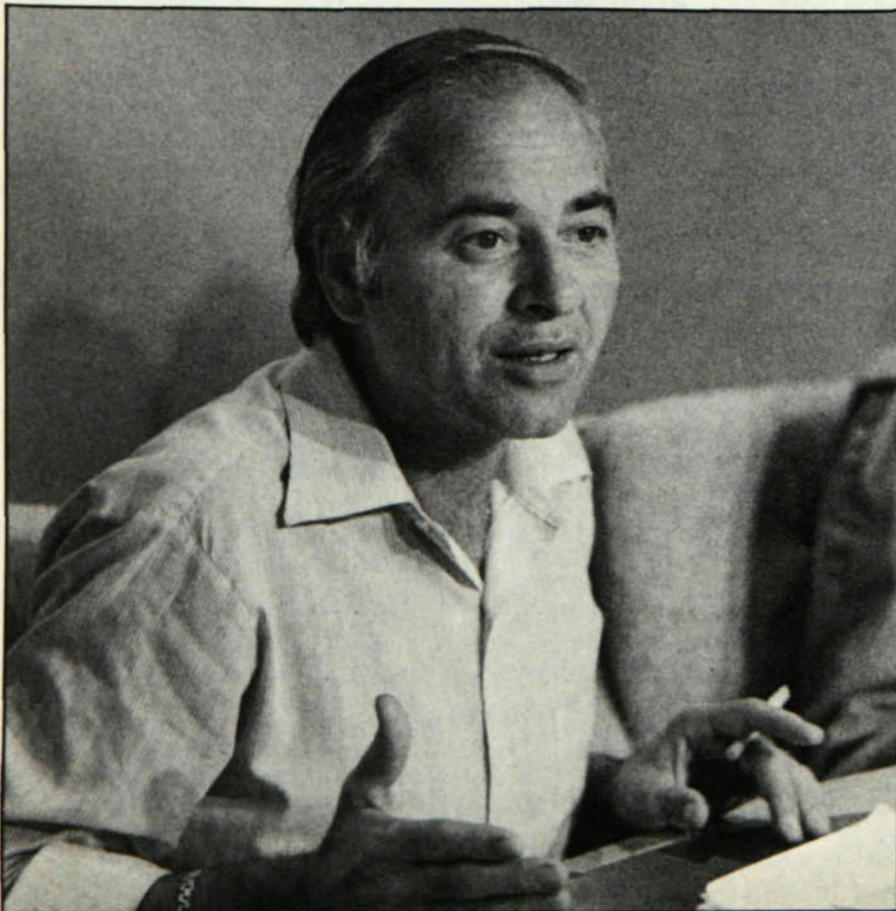
HMO sont des institutions qui doivent réaliser des profits, dans le cas du but lucratif ou qui ont intérêt, dans le cas du non lucratif, à bien se financer pour offrir de

nouveaux services, on y travaille davantage à la prévention qu'au curatif. Ce qui est très bien. Ce qui l'est beaucoup moins, cependant, c'est que pour arriver à réaliser des profits pour maintenir ou améliorer les services, il faut enregistrer des surplus financiers. C'est ici que se produit la sélection des clientèles. Un «cas lourd» comme une personne âgée en difficulté ou un enfant avec des problèmes majeurs, dû au fait qu'ils requièrent plus de services et «coûtent» donc plus cher, se voient mis de côté. De plus, les médecins à salaire dans les HMO participent aux bénéfices de l'entreprise. Le vice reste le même: pour plus de bénéfices, on sélectionne la clientèle. Tout cela me semble très dangereux».

## Une gestion privée d'humanisme?

Pas si dangereux que ça pourtant si l'on se fie aux défenseurs des OSIS, ces «petites cousines québécoises» des HMO américains. Selon eux, «L'adaptation des HMO au Québec pourrait se faire dans le respect des principes de notre système, ... basé sur cinq principes fondamentaux soit l'accessibilité, l'universalité, la liberté de choix, l'étendue des services et le caractère public à but non lucratif».<sup>2</sup> Norbert Rodrigue ne fait pas confiance aux proposeurs d'OSIS qui disent vouloir adapter les HMO à notre système public.

«Je me méfie. À qui va-t-on donner la gestion de ces institutions? Je crains bien que ce soit à des médecins car on nous dira bien, un jour ou l'autre, que seuls des médecins peuvent contrôler des médecins et modifier la pratique afin d'aller vers une plus grande prévention dans le domaine de la santé. Peu à peu, on tombera dans le vice américain: pour faire des profits, on va sélectionner des clien-



Norbert Rodrigue, alors qu'il était président de la CSN...

tèles». Retour à la case zéro. Avec les OSIS, on introduit la privatisation de la gestion de nos argent publics qu'on confie à des administrateurs privés, qu'ils soient ou non des médecins.

### Des lieux d'inégalités

Un haut fonctionnaire du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Paul Lamarche, révélait au Journal de Montréal en septembre dernier que le gouvernement envisageait de mettre sur pied des projets pilotes d'OSIS. «Si on implante, par exemple, une OSIS au Jewish Montreal Hospital dans une communauté bien organisée où l'on prend soin davantage de sa santé, de par des caractéristiques de population bien nantie, l'OSIS fera probablement des profits et pourra offrir de nouveaux services. Si on implante par contre une OSIS dans un quartier comme St-Henri où les gens ont déjà de multiples problèmes sociaux et physiques, que se passera-t-il puisque le gouvernement affirme qu'il ne comblera pas les déficits? On va donc créer de nouvelles inégalités!» Comme le modèle est américain, le spectre du libre-échange refait surface. Pour Norbert Rodrigue, le lien ne fait aucun doute. «Nous savons qu'il y a déjà des firmes américaines privées qui font de la gestion d'établissements publics au Canada. On n'a qu'à penser à l'Hôpital d'Hawkesbury, en Ontario, tout près des frontières québécoises. Ces compagnies n'aspirent qu'à ça: aller chercher la gestion de nos institutions publiques pour le faire sur une base privée. Ce serait alors un pas de plus vers la distorsion du système. Au lieu de nous faire miroiter qu'avec le privé, ça coûte moins cher, pourquoi ne pas mieux nous informer sur les services gratuits offerts par les CLSC? Ça aiderait peut-être à désengorger les urgences des hôpitaux!»

### Libre-concurrence en matière de santé

Un synonyme de privatisation? «Désengagement de l'État sous prétexte d'une concurrence ouverte en vue de moindres coûts», répondent en chœur les opposants au phénomène dont notre interviewé. «Infléchir la pratique médicale, c'est en soi un objectif valable. C'est le moyen que je discute.

Avec les OSIS, on vise un objectif: créer de la concurrence entre le système public

Parler de privatisation, dans le domaine de la santé au Québec, implique dorénavant l'apprentissage de deux nouveaux sigles: HMO et OSIS. D'où viennent-ils? Que sont-ils? Selon un document du MSSS (pardon... le ministère de la Santé et des services sociaux!), il s'agit de :

#### HMO: Health Maintenance Organization

- organisation américaine à charte privée, avec ou sans but lucratif. Moyennant une prime fixe d'assurance, il offre un accès à une gamme définie de services comprenant les volets préventifs, diagnostics et thérapeutiques. L'adhérent volontaire paie à l'avance une somme fixe pré-déterminée, indépendamment de sa consommation future effective.

#### OSIS: Organisation de soins intégrés de santé &

- organisation financée par prépaiement, acceptant la responsabilité de donner, directement ou par entente, la totalité des soins de santé assurés publiquement, à une population spécifique, composée de personnes qui adhèrent sur une base volontaire et pour un temps donné, et ce à l'intérieur d'un système de santé public.

(Source: **Des organisations de soins intégrés de santé (OSIS) au Québec**, août 1988.)

et des organisations privées. Mais concrètement, un adhérent à une OSIS aura-t-il des privilèges à l'hôpital comparé à une personne «ordinaire»?

L'OSIS aura-t-elle, par exemple, des chambres réservées pour ses membres? Et les autres, devront-ils attendre dans le corridor? On va essayer de nous démontrer que le privé est efficace sans nous donner de résultats globaux au plan de l'état de la santé de la population. Tout ça en fait, c'est le néo-libéralisme qui ne se contente pas de privatiser les sociétés d'État mais veut aller plus loin. C'est la tendance de nos gouvernements de droite qui s'affronte à une vision plus socialisante. Qu'est-ce que cette idée de vouloir ressembler à nos voisins américains qui laissent 37 millions de gens dans la misère, non couverts ni par des assurances ni

par des régimes d'assistance publique? La question porte en effet à réfléchir surtout quand on se rappelle que le même gouvernement qui a instauré le système public de santé parle aujourd'hui de le privatiser...

### Jusqu'où ira la privatisation?

Le maintien à domicile est un domaine qui se voit de plus en plus privatisé, ces derniers temps. Avec la dégradation de leurs conditions de travail (salaire de famine, horaire cassé, manque de suivi des bénéficiaires), les auxiliaires familiales et sociales connaissent les affres de la privatisation. L'Association québécoise qui les regroupe s'est d'ailleurs maintes fois soulevée contre une telle procédure. Résultat: à Louiseville, près de Trois-Rivières, le CLSC a «réembauché» (i.e. n'a pas mis à pied!) ses employées régulières au lieu de donner le service à une agence privée. La vigilance et la solidarité s'imposent. Norbert Rodrigue craint cependant que la privatisation tente de gruger dans des services connexes comme la buanderie, la cuisine ou l'entretien dans les hôpitaux. «Et si l'on nous demandait de payer pour tout ça? Est-ce que tous les gens pourront payer une diète spéciale requise par leur état de santé, alors qu'ils auront déjà défrayé pourtant pour un service public?»

Face à la réforme des services sociaux et de santé envisagée par la ministre Lavoie-Roux, une seule solution s'impose pour le syndicaliste Norbert Rodrigue: la montée des mouvements sociaux. «Les organisations sociales doivent faire les compromis nécessaires pour s'entendre sur ce qui est fondamental. Par conséquent, les centrales syndicales, les organisations populaires, l'opposition péquiste et les gens du réseau de santé et services sociaux doivent faire coalition pour empêcher qu'on touche au système public de santé». En cas contraire, la maladie de privatiser risque de faire plus d'une victime... ■

1. Commission québécoise d'enquête sur les services sociaux et de santé, elle a remis son rapport au début de '88.
2. Extrait de «Des organisations de soins intégrés de santé (OSIS) au Québec», collection «Études et analyses», Direction générale de la planification et de l'évaluation, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, août 1988, p. 17. La citation complète se lit cependant comme suit: «... dans le respect des principes de notre système, moyennant certains ajustements». (!)

# Effets des privatisations sur les conditions de travail

par JEAN ROBITAILLE

Les effets négatifs de la privatisation ou de la commercialisation sur les conditions de travail ne sont pas toujours aussi spectaculaires et dramatiques que ceux qu'on a connus dans le cadre du conflit du Manoir Richelieu. Il est assez exceptionnel que la convention collective en vigueur ne soit pas respectée lors de la vente d'une société d'État. Mais il n'en reste pas moins que de sérieux problèmes se posent.

**A**ndré Bouthillier, employé du Syndicat canadien de la fonction publique en sait quelque chose. Depuis quatre ans, il est à l'emploi du SCFP pour travailler sur cette question. «Quand une société d'État est vendue, effectivement, la convention collective signée avec l'État reste en vigueur... jusqu'au moment d'en négocier une nouvelle!

Tu sais, le gouvernement est signataire de plusieurs chartes et accords internationaux reconnaissant les droits des travailleurs. Une fois la société d'État vendue, il est bien rare de rencontrer des propriétaires qui soient signataires de telles ententes. Alors, tu ne peux plus tellement compter sur les pressions politiques dans ta négociation».

## Une perte de motivation

André Bouthillier souligne un autre phénomène, l'«attrition», nouvelle conséquence de la commercialisation des services publics. On parle d'attrition quand on ne remplace pas les pensionné-e-s, les départs volontaires ni les gens qui sont en congé de maladie pour de longues périodes. La charge de travail des autres employé-e-s augmente donc nécessaire-

ment. On doit en même temps tenter de parer au plus urgent. Il faut faire des priorités mais souvent ça devient bien frustrant de toujours mettre de côté le travail plus qualitatif au profit d'une efficacité immédiate.

«Comme on ne remplace pas, il y a donc moins de postes qui s'ouvrent et donc moins de possibilités de transfert — et encore moins de promotions — dans la fonction publique. Les gens stagnent dans leur travail et perdent de leur motivation. Comme on dit, après dix ou quinze ans dans la même job, ça ferait du bien de changer le mal de place.»

Un autre aspect de la perte de motivation vient certainement du fait qu'on donne en sous-traitance au secteur privé le travail le plus intéressant. Dans le cas de la CSST par exemple, on vient de donner la programmation informatique au privé.

Les informaticien-ne-s à l'emploi de la CSST vont donc se retrouver à ne faire que du «patchage» de programme.

Même phénomène dans d'autres secteurs d'emploi. On confie l'installation du système électrique sur de grands travaux de construction à l'entreprise privée et pendant ce temps, on confine les électriciens à l'emploi de la fonction publique à de menus travaux: changer des néons, réparer un court-circuit, etc. Après une dizaine d'années à ce rythme là, les employé-e-s de l'État deviennent inévitablement disqualifié-e-s.

## Créer le besoin pour le privé

La rationalisation des services est aussi mise en cause. La rationalisation, ça peut sembler louable comme objectif mais voici les conséquences que cela amène selon André Bouthillier. «Considérons le cas d'un centre d'accueil où un préposé aux bénéficiaires travaille de 4 à minuit. Un bon gestionnaire constate que la période de pointe de son travail se concentre de six heures à huit heures le soir. Il propo-

sera donc de le remplacer par un ou deux temps partiel de 6 à 8 seulement. Le travail efficace va être fait, OK. Mais, il n'y aura plus de temps pour parler au monde auprès de qui la personne préposée doit travailler».

Par cette diminution de qualité du service social public offert, on ouvre toute grande la porte au service privé qui lui, toutefois garantira un service de qualité exemplaire... moyennant une considérable rétribution.

## Privatisation tout en douce

Dans d'autres secteurs, comme à l'Hydro-Québec, les efforts de privatisation se font tout en catimini. La population, les sondages le prouvent, refusent qu'on démantèle ce service public. Mais en douce le travail se fait. Petit à petit, on transfère des parties rentables à l'entreprise privée. Côté production, Hydro-Méga, s'approprie le barrage de Côte Ste-Catherine. Côté ingénierie, Lavallin reçoit en cadeau l'éolienne expérimentale de Cap-Chat. Et ainsi de suite. Hydro-Québec se décentralise, donne ses travaux au privé et transfère son expertise aux firmes concurrentes.

Il est intéressant de jeter un coup d'oeil à l'évolution du mandat d'Hydro-Québec pour comprendre ce phénomène.

Il y a plus de vingt ans, on lisait dans la loi d'Hydro-Québec (**But de la Commission**) à l'article 22: «La commission a pour objet de fournir l'énergie aux municipalités, aux entreprises industrielles ou commerciales et aux citoyens de cette province aux taux les plus bas compatibles avec une saine administration financière».

En '83, on modifie cela pour: «les tarifs et les conditions auxquels l'énergie est fournie doivent être compatibles avec une saine administration financière.» Quand on vous disait que le problème, c'était d'avoir déchiré son permis de conduire! ■

# Enjeux de la privatisation des services de santé



JORGE GUERRA

L'Hôpital Bellechasse, propriété de Lavallin.

par JEAN ROBITAILLE

On parle de privatiser les services sociaux et de santé en invoquant l'ampleur du déficit budgétaire. Serait-ce que ces services coûtent si cher? En 1984, le ministre des Affaires sociales, M. Camille Laurin, affirmait lors d'une allocution que «la santé coûte moins cher aux Québécois qu'aux habitants de la majorité des provinces canadiennes et beaucoup moins cher qu'aux Américains, pour un rendement comparable.»<sup>1</sup>

**A**vec le vent idéologique néolibéral qui partout flotte dans l'air, «le droit au profit dans le secteur socio-sanitaire devient un enjeu de plus en plus clair. En effet, pour l'entreprise privée, le domaine de la santé est une véritable mine d'or: croissance régulière et continue de plus de 10% par année, marché large touchant l'ensemble

de la population, secteur sans risque ni crise où les investissements sont garantis par les gouvernements, profits élevés au caractère prioritaire de la santé, crédibilité humanitaire donnée aux investisseurs.»<sup>2</sup>

La privatisation en ce domaine ouvre la porte à la constitution de deux systèmes parallèles. Un premier, où les soins sont coûteux et de qualité, accessibles aux clientèles riches et en santé. Un second, public et gratuit mais d'accès restreint parce que les ressources sont insuffisantes et où aboutissent les cas «lourds.» En marge de ces deux systèmes, pourront se développer des services privés de qualité douteuse pour la clientèle lasse d'attendre sans fin l'accès au système public, mais qui n'aura pas les moyens de se payer le service haut de gamme.

Une bonne réglementation et des régies de contrôle sévères ne sauraient-elles pas garantir la qualité de tous les services privés? Yves Vaillancourt qui a piloté une étude sur la privatisation des services sociaux en doute. «Dans un contexte où la demande dépasse de beau-

coup l'offre publique (comme dans la situation de l'hébergement et du maintien à domicile), il est bien difficile de demander à des fonctionnaires de demeurer longtemps vigilants, rigoureux et conséquents, dans la mise au pas des organismes privés qui refusent de respecter les normes. En guise d'illustration, qu'il suffise de rappeler un exemple fort simple: si tel centre d'accueil privé était fermé, où pourrait-on relocaliser les bénéficiaires, au moment où la liste d'attente pour l'hébergement comprend des milliers d'autres noms?»<sup>3</sup> ■

1. Cité par Marie Moisan dans l'article «Le système socio-sanitaire québécois sous le scalpel de l'état», dans *Interventions économiques*, no 18.

2. Tiré du même article de Marie Moisan. Elle fait référence ici à une étude réalisée par André-Pierre Contandriopoulos.

3. «La privatisation des services sociaux», sous la responsabilité de Yves Vaillancourt, p. 370. Cette étude a été produite pour la Commission Rochon.

# Privé et communautaire

par JEAN ROBITAILLE

Depuis quelques années, la privatisation des services sociaux n'est pas le seul fait d'entreprises commerciales. En effet dans le secteur du maintien à domicile entre autres, des organismes communautaires ont vu le jour. De type auto-gestionnaire, co-gestionnaire ou coopératif, ceux-ci répondent à des besoins réels de création d'emplois. D'autre part, ils offrent des services complémentaires non assumés par l'État; par exemple, dans le maintien à domicile, on offre un service le soir et les fins de semaine.

**P**ar contre, certains problèmes sautent aux yeux. Les conditions de travail sont sans conteste inadéquates. Payées environ 6.50\$ de l'heure, ces travailleuses gagneraient le double si elles étaient embauchées par un CLSC. En plus, la qualité des services n'est pas toujours équivalente. Le peu de temps accordé à la formation et la diversité des gens à servir en sont les causes principales.

Finalement, certains de ces organismes de type coopératif ont tendance, vu leur popularité, à hégémoniser le marché. Petit à petit, ils englobent d'autres entreprises du même type. Et la coopérative de travail qui voulait au départ permettre que les travailleuses aient davantage de pouvoir sur la gestion de leur emploi prend des «allures coopératives» qui s'apparentent à celle des Caisses populaires!

Dans ce cas, un autre danger guette



PIERRE GAUVIN-EMARD

ces organismes communautaires accusées de faire le jeu de l'État en acceptant la sous-traitance à rabais. Un danger existe effectivement. Afin de bien prouver leur crédibilité «en affaires», ces organismes communautaires peuvent être tentés de calquer leur mode de fonctionnement sur le monde des affaires au détriment de l'originalité et des options sociales qui les animent.

Malgré ces éléments de critique, il importe de reconnaître aussi les faiblesses actuelles du secteur public. Souvent sclérosés, les services sociaux publics durement frappés par les compressions budgétaires, ont fermé la porte à double tour à de jeunes intervenants qui auraient potentiellement pu apporter un peu d'air frais.

Yves Vaillancourt décrit bien ce phénomène dans la conclusion de l'étude sur la

privatisation des services sociaux qu'il a faite pour la Commission Rochon.

«Pratiquement, les établissements publics sont en train de s'apparenter à des communautés religieuses où les membres sont acculés à vieillir tranquillement ensemble, parce qu'il n'y a plus de vocations qui entrent! Et pendant ce temps, certains organismes privés de type communautaire surtout, et de type commercial occasionnellement, constituent les seuls organismes d'intervention sociale où les portes sont ouvertes à l'apport des jeunes intervenants, des nouveaux diplômés, des théories nouvelles, etc. Alors, comment se surprendre si les perspectives de renouvellement des pratiques sociales se concentrent si souvent dans ces organismes privés, et germent si péniblement et parcimonieusement dans les organismes publics?» ■

# Propos impertinents sur la privatisation des services sociaux

par FRANÇOIS PLOURDE et JEAN ROBITAILLE

*Au début de l'automne à Montréal, un homme qui s'apprêtait à commettre un vol dans un logement se ravise. D'une boîte téléphonique, il communique avec la police... pour l'informer qu'une vieille dame est décédée dans ce logement. Non, ce voleur malchanceux n'avait pas commis de meurtre, il venait plutôt de découvrir cette vieille dame qui, morte depuis trois mois, pourrissait là. Abandonnée à la fin de sa vie, elle demeurait toute aussi seule dans la mort.*

\*\*\*\*\*

**L**e présent dossier sur la privatisation soulève de nombreuses inquiétudes. La vente de plusieurs sociétés d'État confirme la volonté de nos gouvernements de s'en remettre aux forces du libre-marché. À ce chapitre, la preuve est historiquement faite qu'il ne faut pas compter là-dessus pour assurer un développement économique équilibré ni une répartition équitable des richesses produites.

La compression des coûts des services sociaux et de santé est aussi à l'honneur. Le déficit public élevé ouvre la voie à un gouvernement d'idéologie conservatrice qui profitera certainement du prochain ralentissement économique pour charcuter un peu dans le dispositif de protection sociale. Après l'ère des coupures budgétaires, c'est l'époque des privatisations qui s'installe là aussi. Sous le couvert de la désinstitutionnalisation, louable objectif, l'État se désengage, se désresponsabilise et retourne les gens seuls face à leurs besoins, à leurs malheurs comme à leur misère.

En ce sens, la dépense des programmes actuels n'est pas la plus positive des revendications, mais la moins pire des positions dans le spectre politique de l'heure.

En effet, s'il convient de refuser le désengagement de l'État et la privatisation des services sociaux et de santé qu'il dispense, n'y a-t-il tout de même pas lieu de s'interroger sur la qualité actuelle des services sociaux et leur organisation?

Poser le problème de la privatisation dans ce secteur (même si en conclusion de l'analyse, on rejette cette possibilité) ne manque pas de faire jaillir un nouveau débat.

On constate qu'il y a aussi d'autres choses en jeu, qui ne relèvent pas cette fois de l'idéologie néo-libérale au pouvoir ni d'un quelconque processus de privatisation. Il s'agit de la façon dont la société civile s'organise, se structure, pour répondre à ses besoins. À ce chapitre, des transformations profondes sont en cours et il serait étonnant que ça n'ait pas de conséquences importantes sur l'ensemble du dispositif public de protection sociale.

Ainsi, reprenons le tragique exemple de cette vieille dame du début. Bien sûr, l'État par ses politiques inadéquates de maintien à domicile est en cause. Mais la société ou plutôt la communauté d'individus, de voisins, d'amis perdus ou la famille disparue qui laissent ainsi des vieilles dames mourir dans la plus grande so-

litude, portent aussi une partie de responsabilité.

Depuis près de trente ans, on assiste au Québec à la transformation rapide de la dynamique sociale, à la disparition rapide des «institutions» civiles traditionnelles, au premier plan la famille, sans que ne semble émerger de nouvelles structures propres à la «communauté» humaine. Il ne s'agit pas de déplorer la disparition de la famille élargie telle que le Québec l'a connue de ses origines jusqu'aux années 1960. Simplement de constater que tout le tissu social québécois a été organisé autour de ce réseau, bien davantage encore qu'autour de l'Église. Et que les formes de support mutuel, «d'assistance» sociale et de prise en charge des besoins de la société civile ont été largement dépendantes de ce réseau.

Comme aucune «institution» nouvelle ne semble émerger afin d'être le reflet des besoins de la société civile des années deux mille, le «dernier recours» pour répondre à tous les besoins sociaux d'entraide et de support, c'est l'État. Attention, l'État n'est pas extérieur à la société civile. C'en est une composante. Mais il a sa logique pour prendre en charge ces besoins. Une logique de clientèle comme Provigo. Clientèle «bobo» pour les soins  
(à suivre page 34)

## UN 40e ANNIVERSAIRE À RÉVISER

Il y a 40 ans, les gouvernements des Nations-Unies ont fait une promesse historique au monde entier. Ils ont proclamé, pour la première fois dans l'histoire, que tous les êtres humains seront reconnus libres et égaux en dignité et en droits.

C'était la promesse de la Déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'assemblée générale des Nations-Unies le 10 décembre 1948.

Quarante ans plus tard, malheureusement, Amnesty Internationale constate que la promesse contenue dans la Déclaration universelle des droits de l'homme n'a pas été tenue.

L'expérience prouve que, partout dans le monde, des gens qui travaillent pour la justice sociale, qui demandent le respect des droits humains et protestent contre l'injustice, courent le risque d'être détenus et réduits au silence par leurs propres gouvernements.

Dans des dizaines de pays à travers le monde, des milliers de personnes sont emprisonnées pour leurs convictions. Nombre d'entre elles sont détenues, sans inculpation ni jugement. La torture et la peine de mort ont pris une extension considérable. Des hommes, des femmes et des enfants «disparaissent» après avoir été officiellement mis en état d'arrestation.

Pour Amnesty Internationale, un tel état de fait est inacceptable. Et vous, qu'en pensez-vous?

Amnistie Internationale est un mouvement mondial pour la défense des droits de la personne, indépendant de tout gouvernement, regroupement politique, idéologique ou croyance religieuse. *Amnistie Internationale*, 3516 avenue du Parc, Montréal, Qc H2X 9Z9.

## LE FRAPRU FRAPPE ENCORE!

Les 20, 21 et 22 octobre 1978, 240 militant-e-s provenant de 21 groupes à travers le Québec se réunissaient à Montréal, lors d'un Colloque populaire sur les Programmes d'amélioration de quartier (P.A.Q.), un programme gouvernemental très en vogue à l'époque. À la fin du colloque, les participant-e-s adoptaient à la presque unanimité une résolution visant la création d'une «organisation commune à caractère principalement revendicatif, appuyé par des services, visant à établir le rapport de forces qui obligera l'État à adopter des mesures immédiates qui profiteront à chacun de nos quartiers». Le **FRAPRU** était né et il n'a pas cessé de se développer pour compter aujourd'hui 42 groupes-membres dont une bonne quinzaine très actifs, dans toutes les régions du Québec.

Pour marquer son 10e anniversaire et celui des 25 ans d'existence des comités de citoyens et citoyennes, le **FRAPRU** publie une revue *historique*. Le document couvre plusieurs luttes populaires: Hull, Sherbrooke, Québec, Baie-Comeau, Bois-Francs et Montréal. Des souvenirs... frappants!

## SOLIDARITÉ AVEC LE SALVADOR

Une fête de solidarité avec le peuple du Salvador aura lieu samedi, le 28 janvier, à 19h30. Lieu: polyvalente Pierre Dupuis, coin DeLorimier et Ontario à Montréal (métro Papineau). Pour plus d'information: Lorraine Guay au (514) 933-8324.

## PAS DE CHAMP DE TIR AU SAGUENAY-LAC ST-JEAN!

Depuis plus de cinq ans, la *Coalition contre le champ de tir des F-18 au Saguenay-Lac St-Jean* a réussi à retarder l'implantation d'un champ de tir pour les avions F-18 stationnés à la base militaire de Bagotville. Jusqu'à ce jour, 160 organismes et 15 000 personnes ont signé une pétition d'appui à la Coalition.

Les raisons de refuser l'établissement d'un champ de tir sont multiples: dommages irréparables causés à la faune et la flore; impacts négatifs sur la qualité de vie dus au bruit des appareils et aux vols à basse altitude; dangers d'incendie suite aux écrasements de F-18 (sept en cinq ans dont un au Saguenay). Malgré la vigueur de l'opposition exprimée lors des audiences de la Commission de consultation (Commission Bédard), le rapport de cette dernière a proposé le versement de compensations financières annuelles. Ce que refuse catégoriquement la Coalition car «la qualité de vie au

Saguenay-Lac St-Jean n'est pas à vendre».

Sans aucune subvention gouvernementale, la Coalition compte sur le financement populaire. Pour y participer, la population est invitée à se procurer une carte postale reproduisant une oeuvre de l'artiste Pierre Noël. **À tire d'ailes** est en vente au coût de 2\$ l'unité.

Pour tout don, appui ou information: Coalition contre le champ de tir des F-18, 530 Collard ouest, C.P. 278, Alma, Qué. G8B 5V8. Tél: (418) 662-3197 ou 662-5998.

## HOCHELAGA-MAISONNEUVE À L'HONNEUR

Centraide Montréal a récemment décerné le prix *Agnès Higgins au Carrefour familial Hochelaga-Maison-neuve* pour son «action particulièrement utile et innovatrice». L'organisme a en effet mis sur pied un projet de «porte à porte» auprès des familles défavorisées de la communauté. Par ce biais, les intervenants du Carrefour en viennent à établir des relations d'amitié et de confiance avec les familles en difficulté. Ces dernières sont par la suite encouragées à participer à des activités et des rencontres avec d'autres familles aux prises avec des problèmes semblables. Ensemble, elles arrivent à trouver des solutions.

Nos félicitations les plus cordiales à l'équipe du Carrefour Hochelaga-Maison-neuve, 3667 Ontario est, Montréal, Qué. - (514) 523-9283.



## Toutes les causes ne sont pas perdues... s'agit de savoir les vendre

**D**evant cette privatisation, on s'attendrait à une levée de boucliers. On assiste plutôt à une mer de levées de fonds. Quoi de plus simple que de puiser directement des poches du contribuable ce que l'état y a laissé. Sommes-nous sollicités! Pour qui n'est pas sur le plancher des vaches, dites-moi qu'est-ce qui distingue une cause d'une autre? Elles se camouflent toutes en forme de coeur pour nous rappeler qu'on en a un qui devrait battre pour toutes les injustices de la terre. La main sur le coeur et la main au portefeuille... Avez-vous l'impression de vous faire plumer?

Vous avez mille fois raison. Aussi, je fais appel, non pas à votre coeur, mais à votre gros bon sens pour soutenir l'entreprise que j'ai pensée spécialement pour vous: l'Association des consommatrices de causes. Sa principale activité sera de fournir une information de qualité au philanthrope que vous êtes. Vous serez ainsi en mesure de bien choisir votre

deuxième cause après l'A.C.C. Laissez-moi vous convaincre de la pertinence d'une association en vous donnant gratuitement (sic) un échantillon de nos produits.

J'ai comme principe qu'à chacun suffit sa cause (en plus de l'A.C.C.). Oublions dès le départ les causes économiques, telles les faillites de banque, dont l'état s'occupe à merveille. Dans celles qui restent, trouvez celle qui convient le mieux à votre personnalité.

Vous êtes une personne marginale. Vous aimez les sujets surprenants, ceux qui alimentent ou découragent toute conversation. Les causes sociales sont pour vous: la violence conjugale, l'éducation populaire... Ceux qui ne vous connaissent pas vous font parler; une fois renseignés, ils évitent le sujet. Un avantage: vous êtes assuré de faire partie d'un club sélect.

Vous êtes conservateurs, vous aimez les valeurs sûres: la recherche médicale.

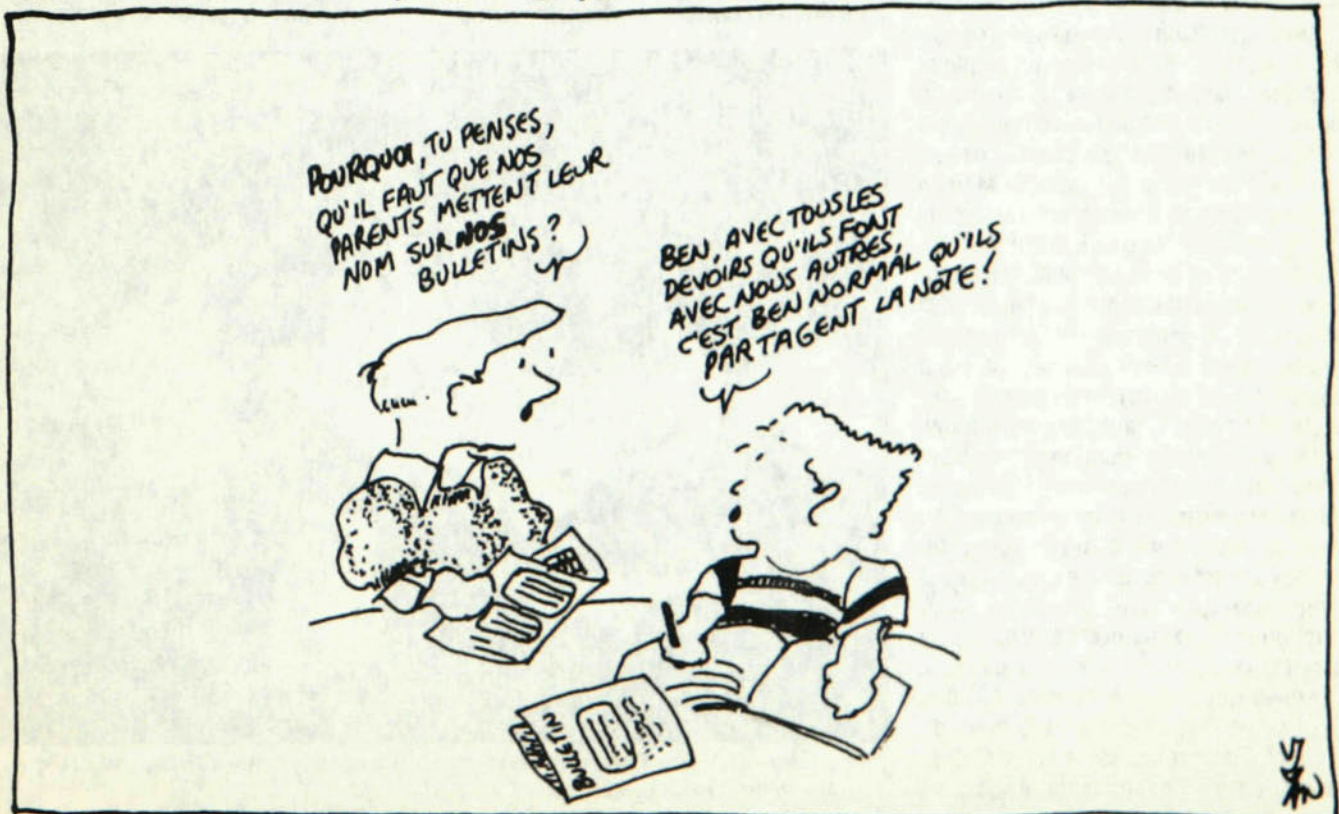
Choix considérable de la sclérose en plaque au coeur artificiel. Vous aimez la musique: l'orchestre symphonique. Ou encore vous êtes mélomane et exotique: les noms d'amnistie internationale.

Grâce à mon A.C.C., vous trouverez chaussure à votre pied. Si vous êtes sensible à la mode, vous aimerez papillonner d'une cause à l'autre. L'A.C.C. toujours à l'affût vous renseignera sur les plus récentes levées de fonds. Tenez, je vous laisse sur ces dernières trouvailles, toutes bé-bêtes. À vous de donner! Achetez un béluga. Autre cause quasiment sociale: la stérilisation de nos minous et pitous: soutenez la SPCA. Et si enfin vous voulez piquer la curiosité: financer l'insectarium, la grosse vitrine à bibittes de Montréal.

Pour recevoir notre information complète. Faites parvenir vos dons à l'A.C.C. Reçus pour fin d'impôt. ■

NICOLE BRAIS

## LE MONDE VU D'EN BAS



# Maison d'Aurore

par JEAN ROBITAILLE

Au coeur du Plateau Mont-Royal, se dresse la Maison d'Aurore. Dans ce quartier populaire de Montréal où les spéculateurs pratiquent une minutieuse opération de beauté — et d'éviction, 20 000 locataires ont été évincés de leur logement depuis dix ans — la Maison d'Aurore n'a rien pour rappeler cet enfant martyr qui mangeait son savon.

**O**rganisme populaire, créé il y a 12 ans, Aurore se veut rassembleuse et conscientisante. Autour de différents réseaux d'entraide (banque d'huile, la **Débrouille du Plateau**, le camp familial **Nid'amis**, la coop d'habitation **Les pieds noirs**, etc.) elle oeuvre à recréer ce tissu communautaire disparu depuis l'éclatement des structures familiales et paroissiales.

Mais sa mission l'amène aussi à remettre en question le système qui maintient des gens dans la pauvreté. À l'heure où nombre de groupes populaires surnagent difficilement au-dessus d'une mer de services à offrir à la population, la **Maison d'Aurore** semble aborder sereinement le défi du politique. Louise Lafortune, coordonnatrice de l'équipe de la **Maison**, rappelle un des éléments du bilan fait lors des 10 ans de l'organisme: «On est rendu à une autre étape de la **Maison**. On s'est aperçu que c'est pas tout de gérer la pauvreté. Bien sûr, il faut permettre à des gens de s'organiser pour améliorer leurs conditions de vie mais on ne doit pas le faire sans jamais remettre en cause d'où vient cette pauvreté. Il faut se demander si on peut intervenir sur les structures qui l'engendre»

À l'origine, la **Maison d'Aurore**, c'est le projet de trois personnes de la paroisse St-Denis qui s'inquiétaient du fait que l'Église ne rejoignait plus les gens du quartier. Décidant alors de sortir l'Église de son église, on crée cette **Maison**, ce

lieu d'accueil et de rencontres pour collectiviser ce qu'on vit, les problèmes qu'on a comme les espoirs de solutions, dont on rêve. Des projets communautaires naissent de cela. Mais on se tape aussi le nez à certaines limites. Dans ce travail d'accueil intensif, certaines personnes ne viennent que pour consommer alors qu'à l'intérieur des projets communautaires on constate plus facilement que

les gens prennent en charge leur devenir. Au début des années '80, **Aurore** mettra donc davantage d'emphase sur le créneau de l'action communautaire.

On expérimente qu'il ne suffit pas de se regrouper ensemble mais qu'il y a des luttes à mener. Comme celle pour l'obtention d'un abri d'autobus au coin Laurier/St-Denis.

## Des coups de téléphones qui rapportent

Louise Lafortune raconte l'histoire de cette lutte qui témoigne qu'à la **Maison d'Aurore**, «on ne fait jamais pour le monde mais plutôt avec le monde».

«C'est un monsieur âgé qui nous a relancé avec ce problème qui avait été soulevé lors d'une rencontre au moment de



L'équipe de la **Maison d'Aurore**: Louise Lafortune, Lucie Brossard, Lorraine Decelles, France Lemay. Absente sur la photo: Lynda Hervieux.

la campagne électorale municipale de 1982. La station de métro Laurier a un escalier roulant pour monter mais pour descendre, il n'y a qu'un escalier ordinaire de 90 marches. C'est trop pour des personnes âgées qui doivent prendre l'autobus beau temps, mauvais temps.

«À la Ville, on avait commandé des études qui disaient qu'il n'y avait pas nécessité d'un abri d'autobus à cet endroit. Mais les personnes âgées ne l'entendaient pas ainsi. À chaque étude de la Ville, les gens du quartier réagissaient en réalisant leurs propres sondages qui contredisaient les résultats des expertises municipales. Il y a eu aussi une pétition de 2 900 noms pour cet abri. Mais malgré près de deux ans de demandes, on n'avait pas de résultat.

«Les personnes âgées ont donc décidé d'adopter une stratégie de lutte à leur niveau. Elles ont de la difficulté à se déplacer pour faire des manifs mais le téléphone, ça c'est à leur portée. Elles ont donc appelé sans arrêt durant une semaine au bureau du type responsable de la gestion

des abris. Les trois premiers jours, quatre à cinq fois par jour, puis le quatrième, aux quinze minutes pour finalement le cinquième jour, appeler à toutes les cinq minutes. Elles ont obtenu une rencontre avec ce monsieur de la Ville, puis quelques temps après, l'abri était installé.

Plus récemment, la lutte contre la réforme de l'aide sociale démontre aussi le besoin d'engagement sur des questions politiques.

La **Maison d'Aurore** a fait le choix de travailler avec des personnes à faible revenu et malgré les assauts de la gentrification il en reste encore dans le quartier. «On ne pouvait donc pas rester indifférente à cet enjeu-là». Toujours selon Louise Lafortune, «la principale contribution d'**Aurore** aura été de rassembler les forces vives du quartier. Ce qu'on a pu faire dans le quartier, ça a été de travailler contre des préjugés à l'égard des personnes assistées sociales. C'est un premier éveil, une sensibilisation, un appel à la solidarité. Plus tard, on l'espère, se tisseront de véritables alliances.

## «Radieuse, deboutte dans sa dignité»

«On a aussi mobilisé près de deux cents personnes du quartier pour la manifestation du 15 octobre. Ce que j'ai vu là était bien espérant. J'ai vu des gens qui étaient venus à la rencontre d'information avec une attitude très défaitiste et qui, à la manif, en contact avec le pouvoir qu'ils avaient collectivement de faire changer des affaires, devenaient tout à coup bien différents. Ils étaient transformés dans des choses aussi simples que leur attitude corporelle, leur façon de se tenir debout, ou le pétitement qu'il y avait dans le fond de leurs yeux. Je me rappelle une femme qui était radieuse, deboutte dans sa dignité de personne. Et je pense que c'est aussi pour retrouver ça qu'on organise des manifestations».

## Le prix Mgr Joseph Charbonneau

La **Maison d'Aurore** vient de mériter le prix Mgr Joseph Charbonneau, attribué pour la troisième année par la table de concertation Justice et foi de Montréal. On a voulu souligner plus particulièrement la qualité de la présence collective chrétienne de la **Maison**.

Pourtant, la dimension chrétienne de la **Maison d'Aurore** n'est pas très explicite. «On a choisi de ne pas le clamer». Louise poursuit: «Je pense que ça se retrouve dans la qualité de l'accueil et dans le sens donné à la fête et à la célébration. Il est important de fêter cet autre monde qu'on veut construire ensemble sur la base de valeurs qui sont, entre autres, évangéliques. On ne cache pas notre identité chrétienne mais c'est une chose qui se nomme quand c'est le moment».

«Les gens qu'on rejoint sont souvent des gens qui ont été blessés par l'Église, par sa rigidité, par ses jugements. Mais on s'aperçoit que leur foi n'est pas atteinte pour autant. D'autre part, il est bien évident qu'il n'est pas nécessaire d'être chrétien pour venir ici».

«On a favorisé la concertation des pasteurs du quartier sur des enjeux de justice sociale. On leur a dit: «Vous êtes encore des leaders dans la communauté et vous avez une place à prendre autour des enjeux que vivent vos paroissiens! On pense que c'est aussi notre rôle de promouvoir le rassemblement des forces vives de l'Église en milieu populaire».

## AUORE EST UNE DONNEUSE D'ÉLAN...

Voici un extrait de l'hommage rendu à la **Maison d'Aurore** lors de la remise du prix Mgr Joseph Charbonneau

par ANDRÉ GADBOIS

... Aurore est demeurée cette femme qui, le tablier noué à la taille à l'exemple de celui qui posa ce geste à la veille de mourir, suscite du mouvement, de la créativité, du partage, de la solidarité, de la fierté, de la dignité chez ceux et celles que notre civilisation force à marcher à quatre pattes.

Aurore n'est pas un service social, ni une Église, ni un mouvement. Aurore est une maison où naissent des projets autonomes; Aurore est une rencontre; Aurore est une table de famille; Aurore est une donneuse d'élan. Quand on parle de liens entre Aurore et le camp familial **Nid'amis**, entre Aurore et la coop d'habitation **Les pieds noirs**, entre Aurore et la banque d'huile à chauffage, on veut souligner la présence discrète des permanents d'Aurore à un besoin qui se manifeste et qui cherche à se combler. Quand on parle de l'installation d'un aribus par la Ville de Montréal au coin de Laurier et de St-Denis, on veut noter le leadership exercé par Aurore après avoir écouté des personnes âgées. Quand je mentionne la Bouffetance, ces gens du Plateau qui se regroupent pour préparer ensemble (une fois par mois) plusieurs repas pour leur famille, quand je mentionne La Débrouille du Plateau, ce réseau qui se réunit une fois par mois pour échanger sur leurs besoins et trouver des solutions, je veux montrer l'effort de rassemblement consenti par Aurore... et quand je parle de la table des pasteurs, et de la concertation des intervenants sociaux, je veux révéler la solidarité d'Aurore avec tous ceux et celles qui recherchent un meilleur développement du Plateau. Aurore est inquiète de la situation du logement sur le Plateau, inquiète aussi de la réforme de l'aide sociale... et Aurore est consciente (comme elle le dit elle-même dans son petit bulletin du mois d'octobre) que c'est COLLECTIVEMENT que s'améliorera notre quotidien...



# Une usine à sauver des emplois à protéger

Montréal, 7 novembre 1988

À qui de droit,

Je suis abonné à la revue «Vie Ouvrière depuis quelques années déjà, et je compte le de-  
meurer encore longtemps.

Vos articles sont toujours d'actualité et amènent un brin de lumière et de vérité dans le  
monde des médias, lequel est souvent biaisé. Bref, votre revue est vraiment indispensable  
pour les travailleurs.

Je profite de cette occasion pour vous faire parvenir un article sur les Usines Angus où je  
travaille depuis bientôt 18 ans comme machiniste.

Bien à vous

Michel Petit

P.S. Je suis membre de la Loge III de l'A.I.M. (Association internationale des machinistes)

**L**es Usines Angus du Canadien Pacifique, les «Shops Angus» comme on les a toujours appelées, sont bien connues dans l'Est de Montréal. Pendant la guerre, près de 15 000 ouvriers ont travaillé à l'intérieur du quadrilatère formé des rues Iberville à l'ouest, Bourbonnière à l'est, Rachel au sud et boulevard St-Joseph au nord. Pendant la durée du conflit mondial, une partie a d'ailleurs été transformée en usine de guerre.

Ce sont principalement les gens de Ste-Marie, de Hochelaga-Maisonneuve et Rosemont, soit les quartiers avoisinants, qui ont vu au cours des ans des milliers des leurs prendre le chemin des grandes usines. Ce sont ces mêmes quartiers qui ont

profité, pour une grande partie, de l'activité économique provoquée par le travail fourni à leur population. Rosemont a presque été créé du fait que les Usines Angus se soient implantées dans cette partie de la ville.

Presque tout le monde dans ces quartiers de Montréal, (et même dans d'autres quartiers plus éloignés) connaît ou a connu un parent, un voisin, un ami qui a travaillé à «Angus». C'est près de cent ans d'histoire du mouvement ouvrier dans l'Est de Montréal qui sont associés à cette industrie.

## Du travail de qualité

Au Canada, le Canadien Pacifique possède deux autres usines du même genre

que les Usines Angus: l'une à Winnipeg, l'autre à Calgary. L'usine de Montréal a toujours été la plus grosse des trois, avec le plus grand nombre de travailleurs et effectuant, dans l'ensemble, un travail de meilleure qualité. L'industrialisation s'étant développée beaucoup plus rapidement dans l'Est du pays que dans l'Ouest (plus connu pour son agriculture que pour ses industries), la main-d'oeuvre qualifiée y a toujours été plus abondante. C'est pourquoi, avec le bassin de population disponible à Montréal, c'est une véritable cité ouvrière qui s'est implantée ici.

Il y a malheureusement pour les propriétaires d'industrie, et heureusement pour les travailleurs, un hic! En même temps que les travailleurs plus qualifiés abondaient, une plus grande tradition syndicale s'implantait également dans des grandes villes comme Montréal. Ce qui a eu pour effet de faire des travailleurs généralement plus combatifs et plus soucieux de leurs conditions de travail.

## Les années '80

On a beaucoup entendu parler de la situation de l'emploi dans l'Est de Montréal depuis quelques années. Plusieurs industries ont réduit considérablement leurs effectifs ouvriers ou ont tout simplement fermé leurs portes pour s'installer sous des cieus moins syndiqués. Les Usines Angus ont suivi une courbe similaire à celle de la diminution de l'emploi dans l'Est. Depuis 1984, près de 1 000 emplois y ont été perdus.

Dans le milieu des années '70, plusieurs bâtisses du quadrilatère occupé par les Usines Angus sont tombées sous le pic des démolisseurs. Le phénomène



MICHEL PETIT

s'est poursuivi dans les années '80. Sur l'ancien site a été érigé le projet domiciliaire des terrains Angus. Puis, de plus en plus envahissants, des immeubles se sont construits près des usines encore existantes. Pour mousser la vente de leurs condos ou de leurs duplex, certains promoteurs assurent les éventuels acheteurs que d'ici quelques années, il n'y aura plus de ces «usines disgracieuses dans le décor, usines qui sont source de pollution de l'air, de la vue, de l'ouïe».

### Volonté politique

Principalement depuis l'avènement des Conservateurs au pouvoir, l'Ouest du pays a été favorisé en ce qui a trait au transport ferroviaire; le prétexte invoqué est que le transport en vrac surtout (blé, potasse, charbon, etc...) y est plus important. Il reste que beaucoup de produits manufacturés sont transportés par rail dans l'Est, vers la voie maritime du St-Laurent; beaucoup plus de transport par chemin de fer pourrait s'y effectuer si une volonté politique de nos dirigeants, surtout au niveau fédéral, se développait. Or la volonté politique nord-américaine dans le transport semble de plus en plus axée vers le camionnage.

Ainsi, lorsque l'on compare les coûts de ces deux moyens de transport, les chiffres peuvent être trompeurs aux yeux d'une population mal renseignée. En effet, les entreprises de camionnage ne paient pas pour l'entretien du réseau routier qu'empruntent les camions; ce sont les deniers publics qui assurent cet entre-

tien. Les chemins de fer ont, quant à eux, leurs propres équipes d'entretien de la voie ferrée.

En plus de favoriser ses usines de l'Ouest où elle embauche régulièrement de nouveaux employés, la compagnie ne confie aux Usines Angus que la réparation de vieilles locomotives qui ne sont plus en production; le C.P. est en train de transformer ses usines de Montréal en hôpitaux vétérinaires de dinosaures.

### Une usine à l'agonie

Depuis plus de quatre ans, plus aucun apprenti n'a été embauché. Les employés sont poussés plus souvent qu'autrement à une retraite hâtive et ceux qui se retirent ainsi ne sont pas remplacés par de nouveaux travailleurs. C'est une situation d'emploi qui se détériore, tout doucement, sans faire trop de bruit.

Autrefois, quand un jeune se trouvait de l'emploi aux «Shops Angus» du Canadien Pacifique, c'était quasiment une «job assurée». Aujourd'hui, ces mêmes usines sont en voie de devenir une grosse P.M.E.. Si on exclut les cadres qui restent relativement nombreux, le nombre d'employés est en-dessous de 1 000 (il y en avait encore plus de 2 000 au début des années '80).

Il y a également bien d'autres raisons à cet état de chose. Le C.P. qui se situe au 3e rang au Canada pour ce qui est de ses profits (800 millions cette année) fait de plus en plus appel à la sous-traitance (pas de bénéficiaires marginaux à payer aux sous-traitants). De plus, lors de la derniè-

re ronde de négociation, la compagnie a mis sur la table 17 demandes de concessions à ses employés. Après la plus longue grève qu'ait connu le C.P. en 80 ans (trois mois), les employés sont rentrés au travail la tête haute, mais en concédant tout de même des droits acquis.

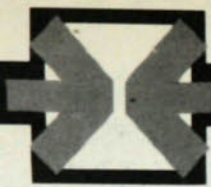
Bien sûr, le moral n'est pas au beau fixe et les rumeurs négatives circulent aisément. Ce qui fait d'ailleurs bien l'affaire de la compagnie. Mais les travailleurs ne sont pas dupes; ils veulent garder leurs emplois à Montréal, dans une usine qui a rapporté et qui rapporte toujours beaucoup de profits. Ils sont également prêts à lutter pour des conditions de travail honorables.

Une compagnie n'a pas le droit de faire du chantage à des employés honnêtes, pas plus qu'elle n'a le droit de tenir en otage une population, comme c'est le cas, en laissant planer des rumeurs de fermeture.

Quelles seront les politiques du prochain gouvernement fédéral en matière d'emploi à Montréal et au Québec? En matière de maintien des emplois existants? C'est peut-être à nous de décider!

#### Note de la rédaction:

Nous tenons à remercier Michel Petit de sa collaboration précieuse au présent numéro. Personne ne connaît mieux l'«histoire» que ses propres auteurs. Si vous vous sentez l'âme d'une conteuse ou d'un conteur, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Vie Ouvrière est votre revue!



# Les écoles pour élèves surdoués: pour ou contre?

La douance. Quel sujet délicat pour des gens qui se veulent progressistes? Un certain bout de chemin a été fait. Il y a dix ans, on prétendait dans certains milieux que les enfants doués n'existaient pas. Aujourd'hui, la question d'actualité, c'est de savoir quels services doit-on leur offrir? Faut-il les laisser à l'intérieur des classes normales ou les regrouper dans une classe ou une école spéciale? Quel impact, auront sur l'ensemble des enfants et de la société future, les décisions actuelles dans le monde de l'éducation?

## Les surdoués... aux dépens du reste

par DENIS GRENON

**D**ans les sociétés modernes, le système d'éducation poursuit une triple fin: donner à chacun la possibilité de s'instruire; rendre accessibles à chacun les études les mieux adaptées à ses aptitudes et à ses goûts; préparer l'individu à la vie en société. Cette conception démocratique de l'éducation, c'est le rapport Parent qui l'a formulée en 1963: c'est elle qui devait inspirer toute la révolution scolaire du Québec des années soixante.

Ce préjugé démocratique d'une école visant à rendre égales les chances pour tous les élèves, peu de gens osent le remettre en question. Mais cela ne signifie pas que cette conception correspond à la réalité! Notre système scolaire s'est, bien sûr, démocratisé, ouvert à tous les enfants et adolescents mais, en même temps, il s'est hiérarchisé et a multiplié les «voies de garage». Des jeunes, au sor-

tir de l'école, se retrouvent «enrichis» de diplômes auxquels la société ne reconnaît que peu de valeur, alors que d'autres jeunes, avec le même nombre d'années d'études, voient s'ouvrir devant eux des voies royales. Et cette hiérarchisation, cette sélection ne s'établit pas selon le mérite; elle se fonde, les statistiques le prouvent, sur l'origine sociale, les ressources financières et le sexe. Une élite s'est reconstituée et a su conserver ses privilèges.

Le phénomène n'est pas particulier au Québec; il a gagné l'ensemble du monde industrialisé. Même un organisme aussi peu suspect de gauchisme que l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'O.C.D.E., s'en inquiète. «L'enseignement doit développer les diverses compétences qu'exigent les économies modernes; mais par là même il constitue un si puissant moyen de sé-

lection sociale que, contrairement au but recherché d'une plus grande égalité sociale, il risque en fait de la renforcer» (la sélection). (**L'enseignement dans la société moderne**, O.C.D.E., 1985.) Les valeurs de l'économie libérale (compétition, réussite, excellence, autant de slogans aimables) sapent l'égalité, réservent la culture, l'autonomie, la liberté à une élite: celle dont l'économie a besoin pour s'épanouir.

Bien sûr, une spécialisation est nécessaire: mais cette spécialisation ne doit intervenir qu'à la fin des études, c'est-à-dire lorsque tous les élèves et étudiants ont acquis les connaissances de base, cette culture générale qui leur permettra de découvrir leurs aptitudes et leurs goûts et de s'adapter librement à la société. La spécialisation ne doit pas être précoce: sinon, elle devient un cul-de-sac.

Quel triste exemple que celui du projet



ALAIN CHAGNON

«mi-temps musique» proposé par la Commission des écoles catholiques de Montréal (C.E.C.M.) aux élèves doués de Marie-Reine-des-Coeurs. Summum de la spécialisation, on invite les parents à choisir dès le primaire la future profession musicale de leur enfant. On lit en effet dans l'exposé de la situation fait pour promouvoir ce projet que: «la clientèle scolaire douée de vingt écoles primaires de la région Est, n'a aucunement accès à une formation musicale de type professionnelle (performance instrumentale)».

### Un débat peu innocent

Cet élitisme, cette sélection emprunte parfois des détours subtils. Constatant que les parents souhaitent généralement un avenir heureux pour leurs enfants, on offre des services particuliers aux élèves les plus aptes, les plus doués ou, comme le mot est risqué, les plus talentueux. Dès l'école primaire. On concentre l'enseignement de la musique dans quelques écoles, celui des arts ou de l'éducation physique ailleurs. On sélectionne, on fixe des quotas.

Toute une campagne de presse a précédé cette opération de sélection: en mai 1979, le magazine du MEQ, **Éducation Québec**, se demandait: «Que faire des grosses bolles? Faut-il les étouffer, les laisser se débrouiller ou les mettre au

pouvoir?» En septembre 1979, Lysiane Gagnon dénonçait dans l'**Actualité**, le «racisme qui s'en prend aux surdoués». Déjà les gros mots! Un peu cocasse, d'ailleurs, cette accusation: curieusement, ces sanglots se faisaient entendre au moment où se pointaient la crise économique et ses coupures dans les services!

### Les surdoués: à quel prix?

Qu'on offre à un enfant la possibilité de s'épanouir, de développer ses talents, de découvrir ses aptitudes, voilà qui est normal. Nous sommes tous d'accord là-dessus, n'est-ce-pas?

Ce qui est douteux, c'est la façon qu'on utilise, les moyens qu'on prend.

Tout le monde sait maintenant, à force de se l'être fait rabâcher par les gouvernements, que l'éducation coûte cher, que le pays n'a plus de ressources, qu'il faut couper (...pour mieux donner ailleurs!). On laisse les écoles se détériorer, on abandonne les bibliothèques, on est incapable de fournir un dictionnaire à chaque élève, l'éducation aux arts est reléguée aux oubliettes... que voulez-vous, c'est la crise! Mais on trouve le moyen de créer une école internationale (sic!) à Montréal, projet somptuaire de la très pauvre C.E.C.M.. Pour qui? Pour les enfants des diplomates? Ne riez pas, sceptiques!

Et voilà le plus grave: pour créer cette école pour favorisés, on prélève de l'argent sur le budget général, c'est-à-dire, inévitablement, au détriment des autres élèves qui, déjà, ne reçoivent pas les ressources qui leur sont nécessaires.

Et puis, pour tous les enfants dont les parents ne sont pas diplomates, on offre quoi? La disparition des classes spéciales pour «enfants en difficulté» qu'on intègre sommairement dans les classes régulières — et, de plus, en appliquant un contingentement odieux! — et la création de classes spéciales pour les enfants jugés «talentueux».

Et les parents d'enfants reconnus «talentueux» sont bien contents: leur enfant ira faire de la musique au Plateau, puis à Joseph-François Perrault, puis, peut-être... Le problème, c'est qu'il n'y aura plus personne pour l'écouter parce qu'on ne donne plus les moyens d'enseigner la musique dans les autres écoles, à quelques exceptions près. Rassurons-nous, on offre encore aux ados de certaines polyvalentes de jouer de la flûte à bec, ce qui prouve que ça ne va pas si mal que ça!

C'est le problème: on crée de toutes pièces quelques projets spéciaux, pour se donner bonne conscience et faire bonne figure, au détriment de la majorité.

C'est cela qui est odieux. Giuseppe Verdi n'aurait pas pu aller au Plateau ni à J.-F. Perreault (il s'est d'ailleurs vu refuser le droit d'entrer au Conservatoire de Milan par des fonctionnaires de la musique dont on a oublié le nom). Personne ne peut savoir, en regardant un enfant de six, huit ou dix ans, s'il sera bon en... Personne. On peut le rêver, on peut l'espérer, on peut même le croire, mais on ne peut pas le savoir. Il n'y a pas de test qui peut prédire cet avenir parce que l'avenir se construit chaque jour, parce qu'il est imprévisible, parce qu'il est un ensemble de possibles. Il faut libérer ces possibles. Il ne faut certainement pas enfermer un enfant, dès le primaire (pas plus au secondaire), dans la voie étroite d'une spécialisation: toi tu auras de la musique, toi de l'anglais en 1<sup>ère</sup> année, toi de l'éducation physique, toi des arts plastiques et si tu n'es pas content, va voir ailleurs parce qu'il y en a des dizaines qui aimeraient avoir ta place. Quant aux autres (la majorité), bof!... ■

**Denis Grenon** est président de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal.

# Pour une formation de qualité pour tous

par THÉRESE BOUFFARD-BOUCHARD,  
professeure de psychologie

**L**a douance intellectuelle est un thème qui soulève des oppositions émotives et virulentes. En comparaison, le cas des écoles où sont regroupés des enfants ayant des talents particuliers en arts, danse, musique ou sport ne semble pas faire naître de débats aussi passionnés. Le débat sur la douance intellectuelle me semble quelque peu mal engagé quand à deux arguments souvent présentés:

## A) L'argument de l'élitisme intellectuel

L'élitisme intellectuel est souvent invoqué pour considérer que des modèles pédagogiques appropriés aux capacités et besoins des plus talentueux intellectuellement auront comme effet de grossir et d'amplifier encore plus la différence qui existe entre ces derniers et la masse des autres élèves. En toile de fond se trouve la croyance populaire selon laquelle ce groupe d'enfants particuliers serait issu très largement de classes sociales supérieures, bourgeoises, possédantes. Toute mesure visant à permettre à ces enfants de développer et d'exercer leur potentiel reviendrait à long terme, à perpétuer et figer les lieux de pouvoir là où ils se trouvent déjà. L'examen de la réalité ne confirme pas cet argument, bien au contraire.

Même s'il y avait proportionnellement plus d'élèves talentueux dans les classes sociales plus favorisées, il reste qu'en nombre absolu, les élèves talentueux proviennent en grande majorité surtout des milieux socio-économiques moyens et faibles (puisque c'est la majorité de la population). C'est donc aux besoins de la masse de ces enfants que le système scolaire risquerait de répondre adéquatement. C'est donc en majorité à ces enfants qu'on permettrait d'acquérir les savoirs nécessaires à l'exercice de fonctions sociales de pointe.

J'irai plus loin pour dire qu'un système scolaire public qui refuse de s'occuper activement de ses élèves les plus talen-



tueux, participe à l'écrémage, accentue le clivage social, et contribue à favoriser les enfants d'origine socio-économique élevée. En effet, les parents de ces derniers disposent des ressources financières suffisantes pour diriger leur progéniture vers les écoles du système privé qui offrent de pareils services. On accuse le système privé d'écrêmer mais peut-être est-ce le système public qui lui en fournit les moyens?

À titre d'exemple, je veux mentionner rapidement une étude récente faite dans une polyvalente du nord de Montréal. Cette école offre des classes de regroupement pour ce qu'elle appelle les performants scolaires aux niveaux secondaire III - IV et V.

Performants sont ceux dont la moyenne générale de l'année précédente était supérieure à 86%. L'examen des provenances socio-économiques des élèves de ces groupes a permis de vérifier qu'il n'y avait aucune surreprésentation du milieu favorisé. L'origine socio-économique des élèves «performants» était semblable à celle des élèves des autres groupes.

## B) L'argument du manque de ressources

On prétend que les ressources que l'on consentira pour tenir compte des besoins des enfants en facilité d'apprentissage vont nécessairement priver tous les autres enfants de services qu'il faudra leur couper pour satisfaire ceux déjà tellement gâtés par la nature...

On invoque ici le principe des vases communicants qui veut que toute répartition d'un ensemble fixe de ressource implique que ce que l'on donne aux uns, on l'enlève aux autres. À mon avis, ce n'est pas de cette manière qu'il faut faire le débat. D'une part, certains types de solution ne supposent pas nécessairement des coûts supplémentaires mais peut-être simplement une meilleure rationalisation des ressources.

Je veux aussi ajouter que nous vivons actuellement et plus encore semble-t-il au Québec qu'ailleurs, une situation assez alarmante de dénatalité. À moins qu'on ouvre toutes grandes les portes à l'immigration, on se retrouvera d'ici très peu de

temps avec une main-d'oeuvre en âge de produire, relativement réduite. Ceci m'amène à dire que la nécessité d'une formation de qualité **pour tous** devient de plus en plus cruciale. Nous n'avons pas les moyens de nous priver, de gaspiller les ressources potentielles de nos enfants. Ce qu'il nous faut revendiquer *comme parent, c'est une amélioration de nos systèmes d'enseignement à tous les niveaux*. Ce qu'il nous faut faire, ce sont des pressions très fortes sur les pouvoirs politiques de sorte que les discours pieux se traduisent en actions concrètes dirigées vers une amélioration perceptible du vécu pédagogique des enfants et des enseignants. En même temps qu'au ministère on incite les enseignants à individualiser l'enseignement, on maintient les ratio-classe à des niveaux qui sont incompatibles avec l'individualisation de l'enseignement. Et ce problème est d'autant plus évident dans des milieux multi-ethniques où aux problèmes habituels de tout enfant en apprentissage s'ajoute celui d'une proportion d'enfants de plus en plus grande qui comprend à peine la langue d'enseignement et qui ne comprend pas du tout la culture qui tente de les intégrer. Je ne veux pas faire dévier le débat mais je reviens sur la nécessité de plus en plus cruciale du développement optimal des enfants, y compris ceux qui sont en facilité d'apprentissage.

Quelques mots maintenant sur les besoins de l'enfant talentueux.

Même si on considère habituellement que l'élève doué manifeste beaucoup de motivation et d'intérêt, il est loin d'être garanti que ces aspects pourront se maintenir longtemps dans un système qui ne les entretiendrait pas. Ces enfants ont besoin comme tous les autres, de stimulations, de défis. En psychologie, on sait que la motivation n'est pas un donnée fixée à vie. Il y a une loi qui propose que la motivation suit une courbe en cloche.

### Trop facile, trop difficile

Quand les tâches offertes sont trop difficiles ou trop faciles, on note une baisse marquée de la motivation. On peut ainsi mieux comprendre le phénomène assez répandu de la sous-performance scolaire où en l'absence de stimulation suffisante, les enfants en viennent à se désintéresser, à s'ennuyer et n'ont pas l'occasion de développer des habitudes de travail

soutenues dont ils auront pourtant besoin lorsqu'ils arriveront à des niveaux scolaires où la complexité des contenus à acquérir exige un certain nombre d'efforts.

Que faut-il faire pour répondre aux besoins de cette clientèle particulière? Je n'ai pas personnellement de solutions miracles à proposer. Toutefois il est impossible de ne pas agir. L'idée de l'individualisation est une utopie dans le contexte actuel. Quand les professeurs des classes régulières réussissent à trouver quelques instants pour s'arrêter de façon particulière à certains enfants, ils dirigeront tout naturellement leurs efforts vers leurs élèves qu'ils considèrent en difficulté; on ne saurait le leur reprocher. Si on garde à l'esprit le caractère multi-ethnique de nos écoles on comprend facilement que l'élève en facilité d'apprentissage ne peut espérer recevoir le peu d'attente personnalisée que l'enseignant surchargé pourrait éventuellement offrir. Que faire alors?

On en arrive presque naturellement à la proposition de regrouper ces enfants dans des classes, sinon des écoles spéciales. Je terminerai sur une énumération de quelques avantages à un tel regroupement:

1. facilité l'individualisation car comme ces élèves sont dans l'ensemble plus autonomes — professeurs plus disponibles pour répondre aux besoins spécifiques de chaque élève.
2. rationalisation des ressources professorales dans un contexte où encore peu d'enseignants sont adéquatement formés pour travailler avec ces enfants. Permet de ne pas imposer ces enfants à tous les professeur-e-s certains ne se sentent pas très à l'aise avec ce genre d'enfants.
3. stimulation accrue qui pousse au dépassement personnel et soutient l'habitude de travail.
4. meilleure intégration dans un groupe d'élèves semblables qui réduit le sentiment de marginalisation.
5. accroissement de l'intérêt et de la motivation empêchant que se développe une certaine paresse intellectuelle. ■


**Thérèse Bouffard-Bouchard**, professeure de psychologie à l'UQAM, est aussi membre de comités d'école et du comité de parents de la Commission scolaire Jérôme-Le-Royer

*Les spécialistes de l'impression*  
**COULEURS ET NOIR & BLANC**

- JOURNAUX
- BROCHURES
- MAGAZINES
- BOTTINS
- ALBUMS À COLORIER
- LIVRES

Pour les P.M.E.

Pour estimation gratuite:  
**JACQUES GIRARD**  
Service à la clientèle  
TÉL.: (514) 672-6380



**PAYETTE & SIMMS INC.**

Imprimeur spécialisé en édition  
Printers specializing in publications

300 Arran, Saint-Lambert, Qué. J4R 1K5  
(514) 672-6380 — (514) 875-0327 — Fax: 672-1481  
Extérieur de Montréal: 1-800-361-6528

# Occupation des terres et débrouillardise

par PIERRE FOURNIER

De retour d'un stage d'immersion de six semaines au Brésil, Pierre Fournier livre ici ses réflexions suite à la visite d'une favela<sup>1</sup>, celle de Morro dos Cabritos, à Rio de Janeiro.

**O**n n'entre pas dans la favela pour jeter, en voyeur, un coup d'oeil sur les conditions d'existence d'une population démunie.

D'ailleurs, le message que nous avions passé à Dona Vera, leader populaire et membre de l'exécutif de l'association des qui nous intéresse, ce sont les réussites: les réalisations, les gains, les victoires de cette communauté en lutte contre la municipalité, le capital foncier et les promoteurs immobiliers. En lutte pour la reconnaissance de son existence, de ses droits et pour l'obtention de conditions de vie plus humaines<sup>3</sup>. Bref, au-delà de la misère, de la pauvreté, des dégâts causés par les inondations et les difficultés de tout ordre, ce que nous voulons voir, ce dont nous voulons parler, ce sont les réalisations de cette communauté. C'est là notre centre d'intérêt.

Et c'est sur cette base que Vera accepte de nous introduire, de nous accompagner et par le fait même de garantir notre sécurité en ces lieux inhospitaliers pour l'étranger.

## Travail et «jeito»

Par hasard, Mauro, le mari de Vera attend l'autobus de l'autre côté de la rue. Il s'en va au travail. Mais il prend tout de même quelques minutes de son temps pour nous parler et surtout pour nous faire visiter sa maison. Maison dont il est fier. Et avec raison. Il a bâti de ses mains, avec Vera, une petite maison à flanc de colline. Elle est de trois étages. Propre, accueillante, les murs extérieurs et inté-

rieurs sont en béton, les planchers en tuiles et le mobilier modeste mais joli, en fait un lieu très agréable à vivre. Ça n'a pas été tout seul. Dix ans qu'ils y travaillent. Il aurait fallu voir la maison au tout début! Mais déjà, il nous met poliment à la porte et nous laisse en compagnie de Vera et d'une autre leader populaire de l'association qui vient de se joindre à nous, attirée par la curiosité de ce petit rassemblement insolite. Pour sa part, Mauro doit vraiment partir pour aller travailler. Car, faut-il le préciser, les habitant-e-s des favelas sont des TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES, contrairement à ce que l'on pourrait croire, à ce que l'on voudrait faire croire à l'opinion publique.

Non, il ne s'agit pas d'un no man's land où s'entassent des marginaux, des mendiants, des drogués ou des délinquants. Non! Il s'agit d'un espace urbain pour les gagne-petit, les vendeurs de souliers des grands magasins, les opérateurs de machines à coudre, les pompistes des garages en plein-air, les vendeurs de journaux, les employés de buanderies, les travailleuses de la restauration et de l'hôtellerie<sup>4</sup>, toutes ces personnes qui travaillent dur pour peu de choses. Ils se réfugient donc dans ce sol urbain quasi



Pierre Fournier en compagnie d'Irania, Vera et Benedita, membres de l'exécutif de l'association des «mora-dores».

inaccessible, à flanc de colline pour se construire un chez soi, un lieu pour se reposer les courtes nuits, pas trop loin de l'activité grouillante du centre-ville où le plus souvent, ils occupent deux emplois: l'un de jour, l'autre de soir. Pour survivre, même dans une favela, il faut trois salaires minimums par famille<sup>5</sup>. Il faut donc faire double emploi, et il faut le «jeito» brésilien. La débrouillardise, quoi!

Les habitants et habitantes d'une favela sont presque toujours des «immigrants» d'une même région. Au Morro dos Cabritos, ce sont des gens du Nord-Est, du sertão (brousse). Fuyant la sécheresse et la famine, ils ont émigré vers le sud. Vers Rio et ses promesses d'emploi, de richesse et d'avenir meilleur, ou d'avenir tout court. Tenter sa chance au Sud!

### Des droits à prendre et à reconnaître

En l'absence totale de politique d'habitation, c'est la loi du profit qui guide le développement urbain. La spéculation fait du sol et de l'habitat un bien inaccessible à de larges couches de la société brésilienne. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant de voir les populations travailleuses les plus vulnérables occuper des terrains laissés vacants, s'y installer et revendiquer le droit d'y habiter.

Au Brésil, il est inutile de discuter ou palabrer avec l'État pour obtenir ce que l'on veut. Il s'agit de faire. De créer un état de fait, un fait accompli et par la suite, on discute. Et l'on tente de se faire reconnaître. C'est ce jeu de survie que jouent les habitants des favelas. Car même si les habitants sont installés depuis un bon bout de temps, la menace d'une éviction pèse toujours.

La municipalité s'oppose à reconnaître la légitimité de l'installation de ces **20 000 personnes**. Par conséquent, elle refuse d'accorder les services minimaux tels que l'eau, la lumière, les installations sanitaires et le prélèvement des ordures. L'État refuse aussi d'y installer les infrastructures d'éducation des enfants. Le jeu de la municipalité, calqué sur la défense des intérêts des promoteurs et spéculateurs, est clair. Il s'agit de refuser de reconnaître toute existence et toute légitimité à cette population.

Face à l'existence des favelas, les élus municipaux auront le culot de verser des larmes de crocodile dans les médias en déplorant que cette pauvre population en-



PIERRE FOURNIER

tassée vit dans des conditions sous-humaines, dans des lieux impropres à l'habitation, manquant de tout (eau, installations sanitaires) et où sévissent des épidémies et des maladies infectieuses comme la typhoïde. En fait, toujours selon les élus municipaux, il faudrait faire oeuvre charitable, déloger la population pour son propre bien, abattre ses domiciles et la relocaliser en banlieue!!! Exactement le contraire de ce que revendique l'association des résidents!!!

### S'organiser

C'est pourquoi Vera, Mauro, Doña Lurdes, Doña Ironia, Doña Benedita s'impliquent dans l'association des résidents. L'association est organisée à partir de «nucléos» (cellules). Chacun d'entre eux, regroupe de 160 à 200 familles et élit une dizaine de représentant-e-s. Parmi ces personnes, un exécutif est choisi. On remarque que ce sont surtout des femmes qui composent et l'exécutif et l'association<sup>6</sup>. Sous la direction de l'exécutif, l'association se réunit chaque mardi soir pour élaborer des plans d'action, faire le point, analyser la conjoncture et décider des actions à entreprendre. En tout premier lieu, la propriété du sol car il

peut y exister les imbroglios les plus spectaculaires.

Pour un même sol, on peut retrouver plus de trois titres de propriété officiels déposés à la municipalité. Erreurs d'arpentage, corruption, fabrication de faux, usurpation de titres, tout y passe. Encore faut-il clarifier tout ça et établir les droits de propriété. Pour les résidents, une vieille loi brésilienne, toujours en vigueur, reconnaît sous certaines conditions le droit à la propriété à tout occupant qui se construit et réside sur ce sol pendant plus de cinq ans. Il faut donc, avec l'aide d'avocats spécialisés, démêler tout cela et faire valoir les droits des résidents du Morro. C'est la base du travail de l'association.

En second lieu, viennent les services: l'eau, l'égout, l'électricité, le prélèvement des ordures. Au Morro, tous les résidents ont accès à l'eau courante. Depuis peu, une citerne offerte par une multinationale de tabac et installée par les résidents, dessert la dernière portion de montagne qui en était privée. Ce fut d'ailleurs l'occasion d'une grande fête populaire.

Les égouts souterrains sont en construction. Il s'agit d'un projet conjoint entre une agence d'aide internationale, la municipalité et l'association des rési-

dents. Les fonds pour l'achat des matériaux sont fournis par l'agence, l'expertise technique par la municipalité sous forme d'une équipe conseil et la main d'œuvre et les outils sont fournis par les résidents, sous forme de «mutirão» (corvée).

L'eau et l'égout sont résolus. La lumière est installée partout. Parfois piratée au réseau national, parfois raccordée légalement. C'est le fruit de luttes et de pressions sur les conseillers municipaux. Enfin, le prélèvement des ordures constitue encore et toujours un problème.

## Avant de repartir

Le gouvernement a tout à gagner en représentant la favela comme un lieu de désordre, insalubre, foyer de délinquance et de drogue. Cela lui donne toutes les justifications nécessaires à son incapacité d'aider à solutionner les problèmes so-

ciaux auxquels s'attaquent les résidents.

Ce qu'il importe de retenir c'est que des femmes comme Vera, Doña Lurdes, Doña Benedita, Doña Ironia s'impliquent et travaillent sans compter leurs heures, passant de longues soirées, souvent après des journées de travail harassantes, afin de faire du Morro dos Cabritos un milieu de vie. Afin de clamer bien haut leur droit à une existence décente. Afin de prouver que «les favelados sont aussi des personnes humaines», souvent beaucoup plus humaines que les élus politiques qui prétendent diriger le développement social du Brésil! ■

Membre du Collectif québécois de conscientisation, **Pierre Fournier** est organisateur communautaire au CLSC de Rivière des Prairies et chargé de cours à la Faculté d'éducation permanente de l'Université de Montréal.

1. Favela: bidonville du Brésil où s'entasse la population ouvrière la plus démunie
2. Moradores: Littéralement ceux qui résident. On ne fait pas référence au statut de propriétaire ou de non propriétaire: résident suffit.
3. Il y a quelques années, une grande manifestation des habitants de favelas avait comme mot d'ordre «favelados são também pessoas»: les habitants des favelas sont aussi des personnes.
4. Les métiers ne sont pas féminisés parce qu'au Brésil les ghettos d'emploi masculins et féminins, comme ici d'ailleurs, existent et se perpétuent: reflet d'une société machiste.
5. Le salaire minimum est de 60\$ par mois. Il est plus que courant de voir une famille entière habiter une seule pièce et consacrer plus de la moitié du revenu uniquement pour le loyer.
6. On constate que les femmes sont très présentes dans la vie associative de la favela. Il faut noter que les luttes menées par l'association touchent directement les conditions d'existence et que ce sont les femmes qui en subissent le contre-coup le plus pénible car elles ont la charge du quotidien.

(suite de la page 21 Propos...)

de santé, clientèle «besoin» pour les travailleurs sociaux des CLSC (et ce n'est pas leur faute), clientèle «paumée» pour l'aide sociale, clientèle «en perte d'autonomie» pour les soins prolongés aux personnes âgées, clientèle... enfin vous savez. Par la porte de l'aide de l'État, on ne rentre qu'un par un. Seul. Client.

Ça répond pour le moment aux sentiments de la population du Québec, qui en avait assez de respirer «en gang». Un peu d'intimité par rapport à papa-maman, mon oncle malade, la grand-mère chez soi, le voisin à aider, le village ou le quartier qui commère sur tout, et surtout, sur vous. Quand chacun veut la paix, ça fait des manifs moins grosses, c'est sûr. Mais on n'a que soi à porter sur ses épaules. C'est moins lourd.

Sauf que c'est en train de produire des dilemmes cruels. Les personnes souffrant de maladie mentale? On a le choix: l'enfermement, même humain, ou la rue. On a bien essayé de les «réinsérer» dans leur «milieu». Mais on n'a pas trouvé le «milieu». Les personnes âgées? L'autonomie le plus longtemps possible: c'est le mot d'ordre. Mais l'autonomie, ça se paye le plus souvent au prix de la solitude, parce que il n'y a plus de «communauté» ou «d'institution» sociale à laquelle ils sont intégrés. La solitude ou l'enfermement... L'enfance en difficulté, les malades, les personnes âgées, la maladie

mentale, la pauvreté, les minorités «en voie d'intégration», les chômeurs, la violence conjugale, les sans-abri. Et plus il y a de situations problématiques, plus chacun est susceptible d'être un client des ressources de l'État. Seul.

## À la recherche de la communauté perdue

Jusqu'à tout récemment, la famille a constitué le pivot fondamental, cette communauté, ces regroupements civils qui structurent la vie d'une société. L'Église s'y est greffée, s'y est adaptée, l'a soutenue, lui a fourni les services périphériques nécessaires: éducation des enfants, support aux sans famille (tant enfants que clochards), santé et... salut éternel. L'État, à notre avis, a efficacement remplacé l'Église dans ce rôle. Mais pas la famille.

Maintenant une série de pratiques se développent, sous la forme de groupes communautaires ou de coopératives qui viennent soit suppléer aux lacunes de l'État (dans tout ce qui déborde entre autres dans le maintien à domicile) soit proposer de le remplacer dans des fonctions qu'il assume déjà, mais en «collant» davantage aux réalités diversifiées et changeantes de quartiers ou de «groupes cibles» mal couverts par un service d'État par définition homogénéisé et universel.

Mais voilà qu'on accuse ces groupes de servir de sous-traitant à rabais pour

l'État. On parle de privatisation de type communautaire. Et malheureusement, cette contradiction est bien réelle.

D'autres organismes communautaires comme des Maisons de jeunes ou des Centres de femmes regroupent des gens sur la base de leurs affinités et de leurs intérêts. On cherche à créer cet environnement où puisse se refaire le tissu communautaire.

Dans ce contexte un peu touffu, quelques questions méritent d'être posées:

- Peut-on résoudre la contradiction des coopératives et des communautaires sous-traitants en l'insérant dans un projet plus global de reconstitution du tissu communautaire? Et est-ce naïf d'espérer obtenir pour les gens qui y travaillent des conditions de travail équivalentes à celles du secteur public?
- Peut-on espérer de l'interaction de tous ces mouvements communautaires un nouveau modèle social («pivot fondamental») au service duquel l'État pourrait agir généreusement et efficacement non plus dans une logique de privatisation mais bien plutôt dans une perspective de support essentiel aux communautés locales?

La difficulté actuelle est double: à la fois faut-il interroger les services sociaux sur la base d'une introuvable communauté mais aussi est-on forcé de le faire alors même que l'État cherche aussi, pour d'autres motifs, à remettre en question les acquis! ■



# Une première prise de position politique

par GILLES DUGAL

De plus en plus nombreuses à travailler et à vivre au milieu des appauvris, les communautés religieuses du Québec interpellent l'État. La Conférence des religieuses et religieux canadiens-section Québec (CRC-Q)<sup>1</sup> se solidarise avec les revendications des pauvres et dénonce les choix socio économiques qui perpétuent leur appauvrissement. Elle réclame de l'État un financement adéquat des organismes communautaires et des groupes populaires. Par cette prise de position, les communautés religieuses vont au-delà d'une aide financière et d'un appui moral à ces groupes.

C'est dans une toute petite salle du local Ensemble dans Saint-Henri qu'a lieu la conférence de presse montréalaise de la CRC-Q, le 14 décembre au matin. Il y a de la fébrilité dans

l'air. Les journalistes sont nombreux. Un arbre de Noël magnifique et un très beau montage de noms de diverses organisations donnent de l'ambiance. Tout est prévu à la minute près: les religieuses et religieux font leur entrée sur la scène politique.

### **Les groupes populaires: des laboratoires d'alternatives**

L'appauvrissement fait appel à la conscience et à la responsabilité de tout le peuple québécois. La lutte contre la pauvreté implique une décision collective et politique de bâtir une société plus juste. Il est possible d'y arriver en reconnaissant le rôle essentiel des groupes populaires. Jeunes et adultes, assistées sociales, chômeurs, femmes monoparentales, personnes âgées, personnes handicapées physiques et mentaux, immigrants, réfugié-e-s, ex-détenus, itinérants: les groupes populaires les regroupent. Ils suscitent parmi ces gens une prise en charge, identifient une problématique sociale, développent des ressources alternatives et répondent aux besoins essentiels des appauvris. Les groupes populaires sont des lieux de prévention,

des lieux d'éducation, des lieux où les personnes retrouvent leur dignité et contrôlent leurs conditions de vie. Plusieurs jeunes très instruits choisissent d'y travailler et le font avec une grande pertinence.

«Les groupes populaires sont vitaux pour la santé démocratique de notre société. Menacer leur survie par des contraintes budgétaires et des contrôles bureaucratiques inutiles n'est pas une mesure juste et équitable alors qu'en d'autres secteurs de la société, en particulier celui du monde des affaires, on retire tout contrôle social et gouvernemental». Avec des ressources financières plus adéquates, les groupes pourraient créer plus d'emplois pour des jeunes, cesseraient d'utiliser 40% de leur temps dans la recherche de fonds et accroîtraient leur présence sur le terrain».

### **D'autres revendications des communautés**

Selon la CRC-Q, l'État doit rigoureusement prendre le parti des économiquement faibles, c'est-à-dire assurer aux individus et aux familles un niveau de revenu qui corresponde à leurs besoins et mobiliser les agents économiques et so-



Accompagnée de l'économiste Henri Sader, voici la délégation de la CRC-Q qui a rencontré le premier Ministre du Québec, Robert Bourassa.

## L'APPAUVRISSEMENT EN GASPÉSIE

Ethel Greene appartient à la communauté des Filles de Jésus. De St-Marjorique, tout près de Gaspé, elle nous informe que: «Dans la région, le taux de chômage est de 16%. Il nous manque de revenus. Le travail est dans le secteur primaire: mines, pêche, agriculture. C'est un travail précaire, saisonnier. Les plus jeunes, les plus instruits quittent la région pour travailler. Les jeunes et les femmes chefs de famille sont les plus touchés. Il en résulte une désintégration du tissu social: la population est vieillissante et les services de santé inadéquats. Les listes d'attente pour les Centres d'accueil s'allongent sans cesse. Si une personne a besoin de soins spécialisés, elle doit se résoudre à faire de longs voyages, se procurer des reçus et subir maintes tracasseries administratives pour se faire rembourser.

Les groupes populaires et les organisations communautaires sont très actives dans le milieu. Les Filles de Jésus soutiennent financièrement les groupes qui veulent se prendre en main, entre autres une maison de femme.

À Rimouski, «la capitale régionale», deux maisons, l'Arbre de Vie et le Gîte du passant, donnent chacune entre 7 000 et 8 000 repas par jour pour des sans-abri. La première accueille de jour et la deuxième donne le souper, le coucher et le petit déjeuner. Toutes deux reçoivent les sans-abri et offrent un soutien psychologique aux ex-psychiatisés et ex-prisonniers».

ciaux pour mettre en oeuvre une véritable politique de plein emploi. Pourquoi le gouvernement ne s'associerait-il pas au Forum sur le plein emploi de l'automne '89, une initiative de groupes de femmes, de syndicats, d'églises, d'universitaires, d'agriculteurs et d'associations patronales?

Au sujet des politiques sociales, la CRC-Q demande que le gouvernement accorde aux plus démunis une aide pour répondre aux besoins essentiels de la vie et que sa priorité soit la lutte à l'appauvrissement. Du côté de la politique familiale, elle aimerait voir un soutien approprié en particulier aux chefs de familles monoparentales et aux enfants.

### **Se taire, c'est se faire complices**

L'appauvrissement au Québec est dû à des choix économiques inspirés des pures lois du marché. Les communautés religieuses invitent le gouvernement à réorienter ses politiques économiques et sociales selon la solidarité sociale. Seule

## LA RÉALITÉ D'AMOS

Rita Marcoux est membre des Soeurs de l'Assomption, l'une des plus anciennes communautés installées dans la région d'Amos et celle dont les effectifs sont les plus nombreux.

«Nous payons les mêmes taxes que tous les Québécois mais nous n'avons pas les mêmes services. Le litre d'essence est .05¢ plus cher. Nous n'avons pas de spécialistes dans la région. Pour nous faire soigner à Montréal, le billet d'autobus est de 100\$. Par la route, les gens du sud du Témiscamingue doivent faire un détour de 150 km pour venir à Montréal. Les pressions pour faire améliorer le réseau routier restent inefficaces. Sur le plan scolaire, parce que la population est clairsemée, les spécialités ne se donnent pas. Nous n'avons pas de collèges privés à notre disposition.

Nous ne sommes pas propriétaires de nos ressources, ni de nos services: les décisions se prennent ailleurs. Il y aurait possibilité de faire de l'élevage dans la région. Mais il n'y a pas d'abattoir, alors les gens achètent leur viande chez Proviso. Le journal local appartient à Péladeau et la laiterie à Labatt. Les mines sont la propriété des Anglais, le minerai est transporté ailleurs.

Des Algonquins vivent à Notre-Dame du Nord et à Amos. Depuis 1977 seulement, ils ont accès à une école française au primaire et au secondaire. Auparavant l'école primaire était en anglais et le secondaire en français. Des gens s'étonnent de la difficulté des Autochtones de s'intégrer au marché du travail... »

ou par des organisations comme les CLSC sans prévision de fonds suffisants.

### Qui sont-elles, qui sont-ils?

La CRC-Q regroupe des hommes et des femmes étonnants de continuité. Jadis en éducation, dans les milieux hospitaliers et en pastorale, ils et elles se sont ouverts, depuis vingt ans, à de nouveaux champs d'intervention: éducation populaire, défense des droits humains, travail avec les plus démunis, conscientisation sociale. De plus en plus avec les pauvres, les communautés religieuses détectent les nouveaux besoins sociaux, initient des oeuvres de pointe puis les laissent à l'État à un prix spécial... Ensuite elles recommencent, même à 68 ans<sup>2</sup>... Est-ce cela la qualité évangélique qui traverse le temps? ■

1 La CRC-Q a présenté son mémoire, **L'appauvrissement du Québec**, au premier ministre Bourassa le 13 décembre dernier. Elle représente 28 000 religieux et religieuses de 140 congrégations différentes. La prise de position a été élaborée à partir de 1 200 réponses à une consultation le printemps dernier.

2 Moyenne d'âge actuelle des membres des communautés religieuses.

une politique de plein emploi peut redonner espoir, dignité et confiance aux personnes écrasées par une certaine croissance économique. Les religieuses et religieux refusent donc de jouer un rôle de

suppléance de l'État face à ses responsabilités sociales. En conférence de presse, la CRC-Q a précisé qu'elle refusera de soutenir des projets initiés par le gouvernement (projets de création d'emplois)

ADULTES - MILIEUX PLURIETHNIQUES - ADOLES  
HANDICAPÉS - ENFANTS - ALPHABÉTISATION -

SION  
MENT  
DIFFI  
ADOL  
ALPH  
PRIM  
ACCU  
ADUL  
HAND  
SION  
MENT  
DIFFI  
ADOL  
ALPH  
PRIM  
ACCU  
ADUL  
HAND  
SION  
MENT

L'ÉCOLE  
PUBLIQUE

L'ÉCOLE  
POUR  
TOUT LE  
MONDE



Alliance des professeures  
et professeurs de Montréal (CEQ)

## Pour préserver nos acquis

gagnés par des générations  
d'hommes et de femmes  
dont les espoirs,  
le combat, les victoires sont racontés  
dans l'histoire du

CTM

En vente dans les librairies et au CTM  
2100, Papineau, 2e étage  
527.3666



## Campagne de financement éclair

Vie Ouvrière RÉSISTE seule... avec vous contre les éléments.

Elle résiste avec la vigueur de ses 38 ans à sa disparition

La campagne éclair est déjà terminée, mais si vous regrettez de ne pas avoir fait votre part: faites-la. Nous avons un numéro de charité pour vous émettre un reçu.

Merci de tout coeur de votre réponse.

La campagne nous a permis à date de récolter: 4,100\$



## UNE INFORMATION BRANCHÉE ET ACCESSIBLE

- Un numéro - 2,80\$ plus 0.70¢ de frais de poste
- Abonnement d'un an (huit numéros) 18\$ 32\$
- Abonnement de deux ans 23\$
- À l'étranger (un an)

Ci-inclus \_\_\_\_\_ \$ pour \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

code postal \_\_\_\_\_

À l'ordre de **Revue Vie Ouvrière.**  
1212, rue Panet,  
Montréal, Qc. H2L 2Y7  
(514) 523-5998

L'ENSEIGNEMENT

# Tout un monde

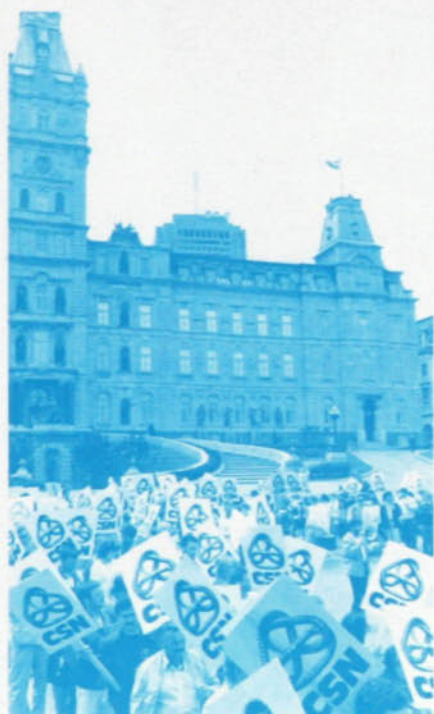
*à suivre...*

- Un titre, deux formats d'émission
- Un magazine pour s'informer
- Une entrevue pour approfondir

*en alternance  
chaque semaine  
sur votre canal éducatif  
le mercredi, à 20h00*

une coproduction  
CEQ-UQAM

À compter du 18 janvier 1989 et en reprise, le jeudi de 15h30 à 16h30. Pour les couche-tard, le samedi à 02h00 sur le canal 23 dans les régions de Montréal et de Québec. Pour tout le monde, à Radio-Québec, le dimanche à 9h00.



## Pour un avenir à **notre** façon

"La mission quotidienne de la CSN demeure la défense et la promotion des intérêts de nos membres et aussi de celles et ceux qui, sans être membres, partagent la même situation; l'amélioration de leurs conditions de travail et de salaire et de leur qualité de vie; la bonification, enfin, des lois et règlements par nos propositions, nos revendications, nos actions."

Gérald Larose, président  
(Extrait du discours d'ouverture  
du 54e congrès de la CSN - juin 1988)



**PARTOUT  
AU  
QUÉBEC**

**CHANDLER**  
(Gaspésie-Ile de la Mad.)  
165, rue Commerciale ouest  
Chandler G0C 1K0  
(418) 689-2294

**CHICOUTIMI**  
(Saguenay Lac St-Jean)  
73, rue Arthur Hamel sud  
Chicoutimi G7H 3M9  
(418) 549-9320

**DRUMMONDVILLE**  
480, rue St-Jean  
Drummondville J2E 5L6  
(819) 478-8158

**GRANBY**  
371, rue St-Jacques  
Granby J2G 3N5  
(514) 372-6830

**HAUTERIVE**  
(Côte-Nord)  
999, rue Corntois  
Haute-riève G5C 2A5  
(418) 589-2069/589-2608

**HULL**  
(Outaouais)  
84, rue Lois  
Hull J8Y 3R4  
(819) 771-7447

**JOLIETTE**  
(Lanaudière)  
190, rue Montcalm  
Joliette J6E 5G4  
(514) 759-0762

**MONTRÉAL**  
1601, ave. de Lorimier  
Montréal H2K 4M5  
(514) 598-2021

**QUÉBEC**  
155, boul. Charest est  
Québec G1K 3G6  
(418) 647-5700

**RIMOUSKI**  
(Bas St-Laurent)  
124, rue Ste-Marie  
Rimouski G5L 4E3  
(418) 723-7811

**SEPT-ILES**  
690, boul. Laure,  
Suite 10  
Sept-Îles G4R 4N8  
(418) 962-5571

**SHAWINIGAN**  
791, 5e rue,  
CP 7  
Shawinigan G9N 6T8  
(819) 536-4433

**SHERBROOKE**  
180, rue Acadie  
Sherbrooke J1H 2T3  
(819) 563-6515

**SOREL**  
900, rue de l'Église  
Tracy J3R 3P9  
(514) 743-5502

**ST-HYACINTHE**  
(Richelieu-Yamaska)  
2425, rue Dessaulles  
St-Hyacinthe J2S 2V2  
(514) 774-5363

**ST-JEAN**  
(Haut-Richelieu)  
1025, boul. du Séminaire Nord  
suite 200  
St-Jean-sur-Richelieu J3A 1K3  
(514) 348-4965

**ST-JÉROME**  
(Laurentides)  
289, rue de Villemure, 2e étage  
St-Jérôme J7Z 5J5  
(514) 438-4196

**THETFORD-MINES**  
908, avenue Labbé  
Thetford-Mines G6G 2A8  
(418) 338-3159

**TROIS-RIVIERES**  
550, rue St-Georges  
Trois-Rivières G9A 2K8  
(819) 378-5419

**VAL D'OR**  
(Nord-Ouest québécois)  
400, rue des Distributeurs  
CP 1390  
Val d'Or J9P 4P8  
(819) 825-6137

**VALLEYFIELD**  
(Sud-Ouest québécois)  
350, boul. Mgr Langlois  
Grande Île J6S 4V3  
(514) 371-5555

**VICTORIAVILLE**  
(Bois-Francs)  
110, rue Laurier Est  
Arthabaska G6P 6R1  
(819) 357-8257

**LANORAIE**  
356, rue Notre-Dame  
CP 460  
Lanoraie J0K 1E0  
(514) 887-2336